BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI SOIR, 27 OCTOBRE.

[illegible] ore été toute la journée. Les transactions de [illegible] pas été au-delà de 1,700 balles, achetées principalement pour l'Angleterre et le Nord.

[illegible]	— @ —	FAIR	— @ —
[illegible]	7 @ 8	FULLY FAIR	— @ —
[illegible]	8¾ @ 9	GOOD FAIR	— @ —
[illegible]	9⅝ @ 9¾	GOOD FINE	— @ —

[illegible] Pas de transactions.

[illegible] Pas de transactions, à cause de la pluie.

[illegible] Demande animée et environ 1,000 barils [illegible] vendus sur le marché ont tous été pris à 22½.

[illegible] Par suite du mauvais temps, il ne s'est vendu [illegible] lots de détail à 25 26. Les commerces [illegible] des nouvelles plus récentes.

[illegible] Pas de transactions. Les dernières ont eu lieu [illegible].

[illegible] Marché très calme. Le porc mess se [illegible] $16 50 et la première qualité à $13.—Pas de [illegible] graisse. Les plats-côtés de première qualité [illegible] 8 @ 8¼ cts.

WHISKEY—De petits lots se vendent à 22 cts le [illegible] rectifié.

[illegible] Bonne demande, mais peu de traites sur [illegible] Sterling 108¾ @ 109½; France, 5fr 20 @ 5fr [illegible] sur New-York, à 60 jours, 1½ @ 2¼ pour [illegible] escompte, checks ¼ @ ¾ pour cent de prime.

[illegible] Fret ferme. On demande ¾ d. le coton pour [illegible]. Un navire a été frété aujourd'hui pour [illegible] coton.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés Hier.

[illegible] Hooper, Moore, Havre
[illegible] Davidson, Havane

Arrivés Hier.

[illegible] arrivages de la mer

STEAMBOATS.

[illegible] St Louis—farine, pommes, patates
[illegible] St Louis—provisions diverses.
[illegible] fromage, cuir, amidon, porc, &
[illegible]
[illegible] Providence
[illegible] Williamsport—coton.
[illegible] Washington.
[illegible] Bayou Sara—coton

Memoranda.

[illegible] navire Adams, Brooks, [illegible]

Départs des Bateaux à vapeur partant aujourd'hui.

P F Kimball, Orr	5 h P M
[illegible], Walker	5 h A M
Florida, Grant	Midi
[illegible] Lyon, Estes	5 h P M
Isabel, Atchison	5 h P M
Jennie Deans, Brown	5 h P M
Georgia, Sinnott	5 h P M
New [illegible], Gross	5 h A M
[illegible] Burke, Bentley	5 h P M
R M Jones, Larose	10 h A M

[illegible] des Steamers Transatlantiques.

Departs des Etats-Unis.

[illegible] de départ—Destinations—Epoques

New-York	Liverpool	2 Nov
New-York	Brême	5 Nov
Boston	Liverpool	9 Nov

Départs d'Europe.

Brême	New-York	12 Oct
Liverpool	Boston	15 Oct
Liverpool	New-York	19 Oct
Liverpool	New-York	22 Oct
[illegible]	New-York	26 Oct
Liverpool	Boston	29 Oct

COLLEGE DE LA LOUISIANE

A [illegible] lement situé dans la paroisse St Jacques [illegible] sage de l'ancien Collége Jefferson.

[illegible] LOUIS DUFAU.

[illegible] C. C. BISBEE, A. M.

[illegible] langue et obéissance expé[illegible] à peu près impossible d'obtenir [illegible] externes les mêmes ré[illegible] des pensionnaires, éloignés [illegible] de la dissipation d'une grande [illegible] pour quelques-uns de ses [illegible] professeurs l'état insalubre de la [illegible] époques de l'année, réduit enfin [illegible] et les magnifiques bâtisses du Collége Jefferson, ainsi que par les offres [illegible] qui lui ont été faites par [illegible] la campagne, le Président de [illegible] à transporter son établissement à [illegible].

[illegible] classes à eu lieu le 1er septembre [illegible] qui auraient des élèves à [illegible] sont prévenus qu'à chaque arri[illegible] le service de la cote il y a [illegible] du collége des personnes char[illegible] débarquement. [illegible] qui abandonne en ville [illegible] à réunir 227 [illegible] toujours sur [illegible] des familles de la Loui[illegible].

CONDITIONS.

[illegible] PENSION **$60** PAR TRIMESTRE.

[illegible] nage et Blanchissage, $3.

[illegible] sont fournis par le Collége au prix coutant.

TROUSSEAU:

[illegible] 1 ou 2 matelas, 6 et demi de long, 3 de large; 1 oreiller; 2 paires de draps de lit; 1 moustiquaire; 2 couvertures de laine. Ces derniers objets seront fournis par l'établissement, moyennant huit piastres par an.

[illegible] articles doivent porter en toutes let[illegible].

[illegible] amples details, s'adresser chez MM. [illegible]

TAPIS.

P. MALLARD & Co.

67, RUE ROYALE,

[illegible] qu'ils reçoivent leur beau [illegible] TAPIS [illegible] Axminster, tapis [illegible] de Lacwede. [illegible] tapis et tapis de [illegible] toile [illegible] et baize [illegible] Tapis de table et [illegible] &c. &c.

Meubles et Sièges, bois de rose, acajou et chêne.

[illegible] armoires à glaces et por[illegible] tables de [illegible] bureau ministre et pour [illegible] tabouret et buffet [illegible] de vestibule, en chêne [illegible] pour salle [illegible] Dorry.

[illegible] pour rideaux, Meubles, Passementerie.

[illegible]

Bronzes Lampes Porcelaine et Cristaux Argenterie.

[illegible]

[illegible] plaqué anglais, coutellerie [illegible]

[illegible] véritable huile de Colza.

[illegible] un grand assortiment de [illegible] à vendre à des prix ex[illegible]

[illegible] tout à fait nouveau.

[illegible] extrafin et superfin. Un grand [illegible] cheminées de toutes [illegible] de $2 50 à $30 la pièce. [illegible] descentes de lits de [illegible] Nous recommandons aux [illegible] venir examiner cet article tout [illegible].

[illegible] derniers arrivages du nord un grand [illegible] nattes à dessins tout à fait nouveaux, [illegible] savoir 4¼, 5¼ et 6¼, blan[illegible] rouges, chinées, de fantaisies et de [illegible].

[illegible] de nattes tissées d'un seul morceau [illegible] sur 21 et 21 sur 24 pieds.

[illegible] assortiment de toiles cirées des [illegible] plus nouveaux, et de 3 à 24 [illegible] à vendre par

CHITTENDEN & DAMERON, 26, rue de Chartres, 27 Douane

LIBRAIRIE DE FRANKLIN,

[illegible] St Pierre, maisons Pontalba, en face de la place Jackson.

[illegible] de médecine, livres de lois, livres [illegible] divers et les dernières publi[illegible].

[illegible] à vendre à la librairie Fran[illegible] complet de registres blancs et [illegible].

[illegible] soussigné achète des livres de seconde [illegible].

JOSEPH COHN, propriétaire, Successeur de J. Fowzer

[illegible] anglais, [illegible] de Worcester 1¼ pintes, [illegible] de M. Gaye, [illegible] bananes et ananas [illegible] à arriver, [illegible] do, [illegible] do, [illegible] de poissons et viandes, [illegible] anglaise, [illegible] candy, candy Roche, sirop, etc. [illegible] D. GOWANS & Co., [illegible] entre Carondelet et Baronne.

G. W. DUVEAU

M[illegible] de bottes et souliers, **No 3, rue des Magasins, Nouvelle-Orléans. No 75, rue Fulton, Boston.**

Fdo. de **FUENTES** & Co,

Marchands Commissionnaires,

No 24, rue de la Vieille-Levée.

[illegible] produits de Bordeaux, de Marseille [illegible] de la Havane.

J. B. [illegible] A. COUTURIE, TH. CAPITAINE

J. B. PREAU & Co.,

Négociants Commissionnaires.

No. 35, rue Gravier. NOUVELLE-ORLEANS

JOHN CLAUZURE,

Importateur et commissionnaire,

Vins de Bordeaux et de Marseille, Cognac, &c. **164, rue Royale, entre Toulouse et St-Pierre.**

JOHN WINÇON,

CONFISEUR ET PATISSIER.

[illegible] rue de la Vieille Levée,

[illegible] la confection de soupers pour bals et [illegible] modérés. 15 jan—ab

P. H. MONSSEAUX,

Marbrier,

Importateur de Marbres étrangers et du pays.

Encoignure St Louis et Robertson,

Vis-à-vis le Cimetière Catholique **No. 2.**

[illegible] Toutes [illegible] tumulaires— [illegible] tout ce qui concerne la Marbrerie [illegible].

[illegible] 50 caisses de 12 bouteilles litres [illegible] qualité supérieure, en débarquement [illegible] R. B. Sumner, du Havre, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co., 17 et 19 rue St-Louis.

[illegible]CHAMPAGNE.—30 paniers vin de champagne [illegible] bleus," 10 bouteilles; 5 paniers vin de [illegible] "Augra bleus," 24 demi-bouteilles, en [illegible] du navire R. B. Summers, du Havre, [illegible] EUG. ROCHEREAU & Co., 17 et 19, rue St Louis.

EAU DE VIE—20 quarts de pipes eau-de-vie D. & [illegible] Royan cry vieux cognac, en débarquement [illegible] Montreal, venant de Bordeaux, à vendre [illegible] EUG. ROCHEREAU & Co., 17 et 19, rue St-Louis.

Biscuits de chaux.

L[illegible] soussigné fabrique sur une grande échelle cet [illegible] article. Il assure messieurs les plan[illegible] et les fabricans de sucre en général, qu'ils trou[illegible] dans ce produit chimique le véritable agent [illegible] augmenter la quantité de sucre et pour l'obtenir [illegible] blanc et plus pur. L'instruction concernant [illegible] emploi est imprimée et sera distribuée gratis en [illegible] par la poste. M. BONNABEL, 25 et 27 Tchoupitoulas, rue Natchez

Chapeaux et Casquettes.

459 Caisses en magasin et en déchargement du navire Andover, comprenant un vaste assortiment du dernier genre d'automne. A vendre à bas prix par FROST & Co., 19 rue des Magasins

---

A LOUER—Une grande maison, [illegible] un étage, encoignure Nouvelle-Levée, [illegible] Commerce. Le haut conviendrait parfaitement [illegible] un hôtel de meublés et le rez-de-chaussée pour [illegible] de magasins.

Un magasin à un étage, rue de la Nouvelle-Levée, No 14, près de l'encoignure Gravier.

Trois magasins en briques, encoignure Hôpital et Gallatin.

Possession en sera donnée immédiatement. S'adresser à EDW. SHIFF & CO., [illegible]

A LOUER

Le haut de la maison rue Royale, No 150, entre St-Louis et Toulouse. Possession en sera donnée immédiatement. S'adresser à EDW. SHIFF & Co., 5 oct—3 pa 129, rue de la Commune

A LOUER.

La maison et ses dépendances, autrefois la résidence de feu juge Gilbert Léonard, située rue de l'Hôpital, entre Dauphine et Bourgogne. On en donnera possession le 1er octobre prochain. S'adresser à EDWARD SHIFF & CO., 17sept—3pa No 129, rue de la Commune.

A LOUER—Le 2me et 3me étage du magasin No 62, rue du Canal, entre Camp et Magasins. Possession en sera donnée le 1er novembre prochain. S'adresser à ISAAC SAWIN, 15 aout sur les lieux.

A LOUER—La maison à deux étages et avec mansardes, No 185 rue Canal. La moitié d'une maison dans la rue du Canal, entre Claiborne et Roman. Possession en sera donnée immédiatement. S'adresser à LABORDE & ZIQUES, 19 sept 27, rue de la Commune

A LOUER.

Le rez-de-chaussée du magasin situé rue de Chartres, entre Bienville et Douane, No 47. Livré le 1er novembre prochain. S'adresser sur les lieux. 27sep

MAISON A LOUER.

UNE maison commode dans la rue Edward, entre Constance et Annonciation, avec toutes les dépendances nécessaires, chambre à bain, hydrant, jardin de fleurs, etc., convenant à une petite famille. Possession en sera donnée le 15 octobre. S'adresser à EUG ROCHEREAU & Co. 3 oct 17 et 19, rue St Louis

A louer.

UNE superbe maison située rue Toulouse, No 23, entre Chartres et Levée, avec toutes ses dépendances, consistant en un grand magasin au rez de chaussée avec un entresol, au 1er étage, 4 grandes chambres avec cabinet, au second étage, 5 chambres dans la cour 5 do; le tout avec des cheminées de plusieurs cabinets, une grande cour carrelée en pierres carrées pour une profondeur de 127 pieds avec water works et une grande citerne, cuisine haute en briques et un grand magasin à coté. Pour les conditions s'adresser à J. N. CURIEN, 15 aout encoignure Condé et Dumaine

A LOUER—Deux maisons de résidence encoignure des rues Condé et Hôpital, 24 District—Possession sera donnée le 1er novembre prochain. S'adresser à LABORDE & ZIQUES, 17oct 37, Commune

A LOUER—Une maison basse, située à Lafayette, encoignure Rousseau et Philippa. S'adresser à CHARLES CAVAROC, 17 ct—1m 30, rue Bienville

A LOUER—Le haut d'une maison, avec cuisine et chambres à domestiques, No 20, rue St-Louis. S'adresser au bureau de F. ROUMIEU, 17oct Au-dessous

A LOUER—Un magasin en brique à trois étages, rue du Camp, No 40, entre Commune et Gravier. Possession en sera donnée le 1er novembre prochain. S'adresser à EDWD SHIFF & Co., 12oct—3pa No 129, rue Commune.

MAISONS A LOUER.

Les maisons Nos 5, 6, 10 et 14, Maisons Pontalba, rue St-Pierre.

Les maisons et magasins Nos 4 et 13, Maisons Pontalba, rue St-Pierre.

Le magasin No 6, même magasin.

Deux maisons dans la rue Ste Anne, Maisons Pontalba, Nos 7 et 8.

La grande maison, à l'encoignure Ste Anne et Condé, au-dessus du magasin de marchandises sèches de M. Arnoux.

Le magasin No 12, (Maisons Pontalba), très bien situé pour un magasin d'articles de fantaisie.

La maison No 53, rue Jackson, entre Marais et Villeré.

La maison No 233, rue Ste Anne, entre St-Claude et Tremé.

La partie supérieure de la maison No 20, rue Condé.

Un magasin en briques à trois étages, No 9, rue Front Levée, entre Ursulines et Hôpital.

Deux maisons en briques à trois étages, dans la rue Madison.

La maison dans la rue St-Charles, connue sous le nom de Tremont House. S'adresser à EUG. ROCHEREAU & Co, 20 oct 17 et 19 rue St Louis

DOLBEAR.

Académie de tenue des livres et d'écriture, 106, rue du Canal, entre Royale, et Chartres.

CLASSES D'HIVER.

Classe des Dames de 11 à midi.—Classe des demoiselles: lundi, mercredi et vendredi de 4 à 5 1/2 heures du soir.

Classe des jeunes gens, tous les jours de 7 à 8 heures du matin et les mardi, jeudi et samedi de 4 à 5 1/2 heures du soir.

Classes des messieurs de 8 à 10 1/2 h. du matin et de 6 à 9 heures du soir. Succès assuré à tout le monde.

N. B. Les anciens élèves peuvent suivre ces classes gratuitement. RUFUS DOLBEAR, 17 oct 106, rue du Canal

GALERIE DAGUERREOTYPE de **MOISSENET,**

No 1, rue du Canal, encoignure Canal.

LES personnes qui désireraient faire faire leurs portraits au daguerréotype sont invitées à visiter la galerie MOISSENET; elles pourront se convaincre elles-mêmes de la valeur des daguerréotypes de cette maison. A l'aide d'un procédé de son invention, et d'une longue expérience en photographie, M. Moissenet obtient des résultats que les autres artistes ont vainement recherchés jusqu'à ce jour; la ressemblance parfaite, les teintes douces et vigoureuses et l'animation des traits. 25déc

F. JAUFROID,

No 62, Rue de Chartres.

REÇU par steamer Star of the South et navire Ashland, de New York, et par navire Ashland, du Havre,

Laines à broder, patrons et canevas,
Do à tricoter, grise, blanche, chinée et couleur (fantaisie).
Coton à tricoter, à broder et à festonner.

Un grand assortiment de broderies.

Chemisettes jaconat et mousseline,
Cols Mousquetaires, do do,
Manches do do,
Bandes anglaises do do,
Mouchoirs de poche, unis et brodés,
Dentelle torchon, fil et coton,
Do anglaise et imitation Valenciennes.

Garnitures pour Robes et Mantelets.

Galons soie à festons, haute nouveauté.
Velours à la mousquetaire,
Serpentine laine et fil d'Ecosse,
Garnitures boutons fantaisie.

Bonneterie.

Bas cachemire blancs et noirs,
Do coton do do,
Do do pour enfants, blanc et couleur fantaisie,
Chaussettes blanches, écrues et [illegible]

Ganterie.

Gants satin, noirs et couleurs,
Do chevreau et agneau,
Do bourre pour dames et enfants,
Do et mitaines en filet.

Ainsi qu'un grand assortiment de mercerie et d'articles de fantaisie. Dépôt de corsets français sans coutures. 5 oct

F. JAUFROID.

No 62, Rue de Chartres.

REÇU par les derniers arrivages, un assortiment d'articles de luxe et d'utilité:

Tels que: Peignes écaille, dernier genre;
Eventails nacre et ivoire;
Porte-monnaie de toutes descriptions;
Accordéons de 6 à 12 clefs;
Boîtes à poudre;
Un assortiment de Brosserie.

Ciseaux, Couteaux, Canifs et Rasoirs des meilleures marques. Ainsi qu'un assortiment de parfumerie. 5oct

CHEMISES! CHEMISES! CHEMISES!

FRANCIS FABRE & Co.,

(AU COIN DES RUES COMMUNE ET ST-CHARLES, Au-dessous de l'Hôtel St-Charles.)

☞ Appellent l'attention de leurs amis à leur grand assortiment de CHEMISES DE TOILE ET DE COTON, des dernières modes de Paris. Il n'y a pas de meilleures CHEMISES quant au genre et à la façon et ils les vendront aux prix les plus modérés. 21mai

ATTENDU prochainement par le Luçon, venant de Marseille:

28 barils Vermouth,
20 do Madère,
10 do Malaga,

A vendre par JOHN CLAUZURE, 164, rue Royale, 23 sep entre Toulouse et St-Pierre

ON DEMANDE A LOUER, pour l'année ou pour la roulaison seulement, de **15 à 30 nègres** habitués aux travaux des champs. Les prix les plus élevés seront payés pour de bons nègres, et il sera pris d'eux le plus grand soin. S'adresser au No 47, rue Bienville 12 sep

GRAINE de lin d'Italie—6 barriques graines de lin, grosse et de première qualité, à vendre par JOS LANATA, 13oct 11, Jefferson, 12, Toulouse

DAMEJEANNES—2 500 dames-jeannes de 5 gallons; 300 idem de 3 gallons; 500 idem de 2 gallons, et 500 d'un gallon. JOS LANATA, 13oct 11, Jefferson 12, Toulouse

Chapeaux—Chapeaux.

Chapeaux de soie et de laine de toute qualité, à vendre par J. M. GOULD & CO., 8, rue des Magasins.

A VENDRE au magasin par les soussignés,

30 barils Porto,
50 barriques vin rouge ordinaire,
70 barils whiskey Monongahela, Bourbon et Rye,
barils whiskey Tuscaloosa,
500 paniers anisette fine, 500 do. surfine,
500 paniers anisette superfine,
200 caisses Curaçao surfin et superfin, gd. modèle,
50 do do do do petit do.
150 do Marasquin surfin et superfin,
75 do Eau verte,
150 do Absinthe de diverses marques,
70 do Kirschenwasser do do.
100 do Liqueurs superfines,
200 do do surfines, 350 do. fines,
60 paniers Champagne de diverses marques,
75 caisses vin Muscat,
75 do Vermouth de la marque de L. Noilly,
275 do Vin rouge ordinaire,
80 do do du qualité supérieure,
200 do Fruits à l'eau-de-vie,
100 do Guignolet, &c., &c., &c.

Madère, Brandy, Genièvre de Hollande, Sherry, Cognacs, Anisette, Marlor, Bitters, Peppermint, par barils, pipes, demi-pipes, quarts de pipes, &c., &c. DARAN, LABICHE & Co., 17 fév 45, Vieille Levée

COGNAC, Genièvre, Porto, Champagne, etc.,

Jean Louis Superior old Cognac	1795		
Jean Louis do	1811	40	24
Maglory do	1834	20	30
A. de Mondoro do	1840		72
J. Laville do	1802	10	160
Alex de Montezum do	1840	20	115
J. J. Durand do	1830	10	14
do do	1851		20
John Durand & Cie, La Rochelle			5
A. L. Bleville do		5	96
Alex Seignette do		33	29
Genièvre, Anchor & Swan pipes	33		
Porto, F. Durand			415
Vin en barriques, plusieurs qualités	150		
Haut Sauterne, Barsile	60		
Margaux Médoc en caisse	400		
St Julien do	500		
St Emilion et Haut Talence do	175		
Margaux, Lafitte et Léoville, extra	100		
Chateau Yquem do	20		
Absinthe	25		
Muscat	275		
Bouchons	400,000		
Champagne, Bouché fils & Drouet	10 paniers		
do Verzenay	15	do	
do Sillery	15	do	
do Star	170	do	
do Crown	25	do	
Petits Pois de Rolla & Co,	600	100	boites
Macaroni et Vermicelli, extra	20		boites

Eau de vie, Genièvre et Porto ayant droit au drawback.

A vendre par J. & J. VARDOS, 10 oct No. 31, Vieille Levée.

EN débarquement du navire Sarah Bridge, de Bordeaux,

30 barriques vin rouge Chateau Bonnard,
150 caisses do do en bouteilles,
200 do do Haut Brion do,
25 do do do en demi do,
35 do do blanc Haut Sauterne do,
200 do [illegible]
20 do Liqueurs assorties supérieures,
6 do de 25 paniers chaque [illegible]
24 barils vin blanc Haut Sauterne.

A vendre par NUMA LACOSTE, 19 oct 167, rue Royale.

DIVERS:—250 caisses bougies sperme chinoises, 120 boîtes tabac du Mexique [illegible] tripes, 5 caisses boîtes entières sardines de B. Guillon, 25 caisses demi boîtes, do do, 6 do bourre de Gosben [illegible] de F. Giraud & Co, 70 mil. cigares Regalias, 2 canots avec avirons, voiles &c. A vendre par BRUGUIERE & Co, 21 sept 17, rue Bienville

WERNER & MAILLOT,

No 134, rue des Magasins,

Importeurs de Vins de [illegible], Eau-de-Vie, &c., et manufacturiers [illegible] du pays.

15 sept

ALMANACHS DE LA LOUISIANE

Pour 1854.

A vendre en gros et en détail, chez VICTOR HEBERT & CO., 10 oct 149, rue de Chartres.

E[illegible]

Se représentant nommé par le Premier District [illegible] qui se compose de cette partie de la [illegible] le nom de Municipalité No 1 et Municipalité No 2, et [illegible] sous les noms de Districts Nos Deux et Trois, le faubourg Tremé, cette partie de la paroisse d'Orléans qui est située sur la rive droite du Mississipi et les paroisses de St Bernard et de Plaquemines;

Un représentant nommé par le Second District Congressionnel, composé de cette partie de la ville de la Nlle Orléans, qui est située au-dessus de la rue du Canal et qui était connue précédemment sous le nom de Premier District et de District No Quatre, ci-devant ville de Lafayette; des paroisses de Jefferson, St-Charles, St Jean Baptiste, St Jacques, Ascension, Assomption, Lafourche, Terrebonne, Ste Marie et St Martin;

Deux sénateurs pour le district composé de la paroisse d'Orléans.

Représentants.

Un représentant pour la rive droite de la paroisse d'Orléans;

Deux représentants pour le premier district, paroisse d'Orléans;

Trois représentants pour le second district, paroisse d'Orléans;

Six représentants pour le troisième district, paroisse d'Orléans;

Trois représentants pour le quatrième district, paroisse d'Orléans;

Trois représentants pour le cinquième district, paroisse d'Orléans;

Deux représentants pour le sixième district, paroisse d'Orléans;

Deux représentants pour le septième district, paroisse d'Orléans;

Deux représentants pour le huitième district, paroisse d'Orléans;

Un représentant pour le neuvième district, paroisse d'Orléans;

Deux représentants pour le dixième district, paroisse d'Orléans, ci-devant Lafayette;

Un trésorier d'Etat, un auditeur des comptes publics et un surintendant de l'éducation publique;

Un shérif et un coroner pour la paroisse d'Orléans; quatre assesseurs pour la paroisse et ville de la Nlle Orléans, savoir:—Un assesseur pour le premier district, un pour le second, un pour le troisième, et un pour le quatrième district de la Nouvelle-Orléans, (ci-devant Lafayette) et un pour cette partie de la paroisse d'Orléans qui est située sur la rive droite du Mississipi, et pour lesquels les électeurs voteront sur ce conformant aux lois y relatives actuellement en vigueur;—et aussi cinq greffiers de Cour à la Nouvelle-Orléans, à savoir—un pour la première, un pour la seconde, un pour la troisième, un pour la quatrième et un pour la cinquième Cour de District de la Nlle-Orléans;—et aussi quatre collecteurs de taxes pour la Nlle-Orléans—un pour le premier, un pour le second, un pour le troisième, un pour le quatrième et un pour cette partie de la paroisse d'Orléans, située sur la rive droite du Mississipi.

Sept Juges de Paix.

Un par les électeurs ayant qualité des 1er et 2me District Représentatif;

Un par les électeurs ayant qualité du 3me District Représentatif;

Un par les électeurs ayant qualité du 4me District Représentatif;

Un par les électeurs ayant qualité des 5me et 6me Districts Représentatifs;

Un par les électeurs ayant qualité des 7me 8me et 9me Districts Représentatifs;

Deux par les électeurs ayant qualité du 10me District Représentatif, ci-devant Lafayette;

Et un par les électeurs ayant qualité de cette portion de la paroisse d'Orléans, sise sur la rive droite du fleuve Mississipi.

Et est constitué pour chaque justice de paix à élire par les électeurs résidant dans les divers precincts des justices de paix, ainsi qu'il est expliqué plus haut.

Le scrutin sera ouvert le jour susdit, depuis 9 heures du matin jusqu'à six heures de l'après-midi, à tels endroits désignés sous la surveillance et le contrôle des commissaires et greffiers nommés par le Conseil des Aldermen de la ville de la Nouvelle-Orléans et par le jury de police pour cette portion de la paroisse située sur la rive droite du fleuve Mississipi.

L'élection devra être conduite et les retours par duplicata devront être transmis au soussigné conformément à la loi.

Bureau du shérif de la paroisse d'Orléans, ce 9 d'octobre 1853. J. P. FRERET, Shérif. 10oct

VOR. HEBERT & CIE,

149, Rue de Chartres.

LIBRAIRIE reçue par le navire Ashland, du Havre:

Histoire de la Révolution de 1848 par Léonard Gallois;

Paires—drames et récits;
Forcade—Etudes littéraires;
Souvestre—Foyer Breton;
do sous les Filets;
Méry—Nuits Italiennes;
Le Pays—Breda;
A. Karr—Les Femmes;
Girardin (Mme de)—Nouvelles;
Broglie (de)—Etudes Morales et Littéraires;
Pièces de théâtre nouvelles;
Livres Classiques, &c. &c. 10oct

A VENDRE par les soussignés—100 paniers champagne de première qualité, à leur marque, ayant droit au drawback. 10oct RICHARD, ALDIGE & Co

ARTICLES pour le marché mexicain, en drawback, à vendre par les soussignés:

4 caisses châles soie, assortis,
4 do foulards soie, assortis,
4 do Rebozillos No 1 1¼, couleurs assorties.

10 oct RICHARD, ALDIGE & Co.

BEURRE—3 caisses beurre de Goshen, marque de F. Giraud & Co, en boîtes de 12 demi-livres, à vendre par BRUGUIERE & Co., 17 oct 16, rue Bienville

CIGARES—10,000 cigares à vendre par BRUGUIERE & Co. 17 oct 16, rue Bienville

TABACS—30 balles tabac Mexicain en feuilles, première qualité, pour capes et tripes, à vendre par BRUGUIERE & Co, 17 oct No 16 rue de la Douane

BOUGIES—400 boîtes bougies sperme chinoises, à vendre par BRUGUIERE & Co. 17 oct No 16 rue Bienville

SARDINES—5 caisses boîtes entières, marque B. Guillon. 40 caisses demi boîtes, marque B. Guillon, à vendre par BRUGUIERE & Co, 17 oct No 16 rue Bienville

REÇU et en débarquement de la Ance, un petit lot de tabac Vuelta de Abajo et un lot supérieur de Cuba, à vendre par Y. QUADRAS & Co, 17 oct 16, rue de la Douane

200 Barriques de vin St Estèphe Médoc, sous les clés de la douane, à vendre par Y QUADRAS & Co, 17 oct No 16, rue de la Douane

CACAO—50 sacs Cacao de Guayaquil, qualité supérieure, à vendre par Y. QUADRAS & Co, 17 oct No 16 rue de la Douane

PICADURA—6 barils, de première qualité. PAPIER pour Cigarettes—5 balles Las Perillas. CIGARETTES—2 barils de la célèbre marque La Flor de [illegible]. ZINC—3 barils du No 9, à vendre par Y QUADRAS & Co, 17 oct No 16, rue de la Douane

CIGARES des meilleures marques de la Havane, constamment en main et à vendre par Y. QUADRAS & Co, 17 oct No 16 rue de la Douane

Marchandises au drawback.

2500 PIECES indiennes en débarquement du navire Granada, de Liverpool, à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD, 8 oct 28 rue de la Douane

CIGARES—250,000 cigares en débarquement et à vendre par H DE GOER & RIFFLARD, 8 oct 28, rue de la Douane

MARCHANDISES au drawback—50 caisses indiennes, en débarquement et à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD, 8 oct 28, rue de la Douane.

Marchandises au Drawback.

3000 pièces impériales pour le marché mexicain, en débarquement du navire Carnatic, de Liverpool, à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD, 8oct 28, rue de la Douane.

SOIRIES—2 caisses Gros du Rhin en débarquement du navire Ashland, du Havre, et à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD, 8 oct 28 rue de la Douane

REÇU par les derniers arrivages—100 balles couvertes, 3 et 4 points, blanches, grises, vertes et bleues, et à vendre à bas prix par MICHON & SARRAT, 8 oct 21, rue des Magasins

REÇU par le navire Wurtemberg et à vendre par les soussignés, 2 caisses bas gris français, 3 caisses chapeaux bambins. MICHON & SARRAT, 8 oct 21, rue des Magasins

A VENDRE en débarquement du navire Granada, de Liverpool:—600 douzaines chemises de dessous blanches, écrues et roses, à vendre par MICHON & SARRAT, 8 oct 21, rue des Magasins

REÇU de Boston, Philadelphie et New-York—Un grand assortiment de marchandises du pays, à vendre à bas prix par MICHON & SARRAT, 8 oct 21, rue des Magasins.

EN débarquement du brick prussien le Martin Frederick, venant de Bordeaux, et à vendre par les soussignés: 100 barriques vin rouge bon ordinaire pour famille. BOYER FRERES, 7 sept Enc. Moreau et Mandeville, 3e Dist

A vendre en débarquement du navire R. B. Sumner, arrivé du Havre—50 caisses absinthe C. Berger. 2 tonneaux véritables fromage Gruyère. Par J N CURIEN, 20oct 23, rue Toulouse.

CIGARES de la Havane—77,000 en débarquement de la goélette Midas, à vendre par S. VALLS, 19oct 73, rue des Magasins

RIZ de la Caroline—150 tierçons, à vendre par R. VALLS, 19oct 73, rue de la Commune

3 BALLES Bois Blanche de la Havane, à vendre par P. CUSACHS, Enc. Royale et St-Philippe

10 BARILS de Camphre, à vendre par P. CUSACHS, 13oct Encoignure Royale et St-Philippe

25 BARILS Graines de Moutarde, à vendre par P. CUSACHS, 13oct Enc. Royale et St-Philippe

15 BARILS Huile Palma Christi No 1, à vendre par P. CUSACHS, 13oct Enc. Royale et St Philippe

4 BALLES Salsepareille Honduras, à vendre par P. CUSACHS, Enc. Royale et St Philippe

5 BALLES Semence d'Anis vert, à vendre par P. CUSACHS, 13oct Enc. Royale et St Philippe

50 BOITES Extrait de Campêche, à vendre par P. CUSACHS, 13oct Enc. Royale et St-Philippe

25 BARILS Turmeric, à vendre par P. CUSACHS, 13oct Enc. Royale et St-Philippe.

Fraises au jus.

EN débarquement du Belle Cubaine, venant de Bordeaux: 50 caisses fraises au jus de la nouvelle récolte, et de la marque de Joseph Pemone de Nantes, à vendre par FAURES & PIERMAN, 3 sep 33 et 35 rue Royale

QUININA—3000 onces, au magasin et à vendre par E J HART & Co, 79, Tchoupitoulas

POMMES chêne—100 barils, au magasin et à vendre par E J HART & Co, 79, Tchoupitoulas

ATTENDU par le Luçon, de Marseille—200 caisses vermouth Le Noilly fils; 140 caisses vin muscat Frontignan; 75 paniers huile Pignolet; 100 caisses amandes assorties; 50 caisses amandes sorties, de Marseille; 20 caisses bougies en couleur; A vendre par ANT. GIRAUD, 16 oct 46, Vieille Levée.

VIN de Bordeaux—100 barriques vin rouge bon ordinaire; 10 barils vin blanc haut Sauterne; 10 tierçons vin blanc haut Sauterne; 200 caisses vin rouge diverses qualités, A vendre par ANT. GIRAUD, 46, Vieille Levée.

BERGASSE—50 barriques vin rouge Bergasse; 10 pipes vin cabinet très corsé. 15 do do do Bohbort, A vendre par ANT. GIRAUD, 16 oct 46, Vieille Levée

VERMOUTH—200 caisses Vermouth Le Noilly fils, grand[illegible]; 100 caisses Vermouth turinat; 100 caisses absinthe Le Noilly fils, 25 caisses fruits à l'eau de vie. A vendre par ANT. GIRAUD, 16 oct 46, Vieille Levée.

SALAISONS—150 caisses salaisons de Marseille à vendre par ANT. GIRAUD, 46 Vieille Levée

EN débarquement du Sarah Bridge: 30 caisses abricots, nouvelle récolte. A vendre par ANT. GIRAUD, 16 oct 46, Vieille Levée.

Chapeaux de Manille.

LES soussignés, marchands en gros de Bottes, Souliers, Chapeaux, &c., ont transféré leur magasin au No 60, rue du Canal, entre les rues Chartres et Vieille-Levée. 24déc JAMES E. NORTH & Co

---

INSTITUT [illegible]

[illegible] de Ecole et Pension [illegible]

CETTE institution à [illegible] sous la surveillance immédiate du Dr et de Mme MACAULAY, secondée par d'habiles professeurs ayant de [illegible] dans [illegible] les jeunes gens de la ville, [illegible] qui viennent à la Nouvelle-Orléans pour étudier les langues modernes et achever leur éducation [illegible], trouveront, dans cette institution, les plus grands avantages. Il y a, dans l'établissement, outre les branches d'une complète éducation anglaise, des classes de grec et de latin. On peut obtenir des circulaires contenant les conditions, etc. en s'adressant, en personne ou par lettre, à l'un des principaux. 1 oct—1m

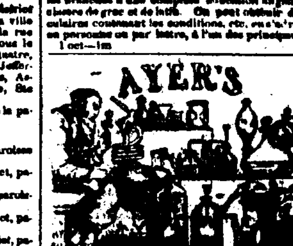

CHERRY PECTORAL

DE AYER.

Il croîtra des arbres sur le bord du fleuve; les fruits de quelques-uns serviront de nourriture aux hommes et les feuilles des autres serviront de remèdes.

IL y a longtemps que ces paroles ont été écrites et chacun se sait si l'ancien dicton à l'appui que cette prophétie s'accomplira.

A mesure que la science médicale découvre et emploie les remèdes de la nature, les maladies auxquelles l'homme est sujet cèdent à l'art une à une. De toutes les maladies qui peuvent nous atteindre, il n'y a pas une seule qui ait fait tant de victimes que la consomption. Nous publions plus bas des lettres certifiant que le CHERRY PECTORAL peut guérir les affections pulmonaires sous quelque forme qu'elles se présentent.

L'espace nous manque pour citer les cures que ce remède a effectuées, mais l'agent dont on trouvera le nom plus bas fournira gratis aux circulaires, où l'on trouvera tous les détails et la preuve irrécusable de ce que nous avançons.

Malades! lisez et jugez.

POUR L'INFLUENCE ET LA COQUELUCHE.

Nashville, Tenn., 26 juin 1851.

Monsieur:—J'ai employé, à diverses reprises, votre CHERRY PECTORAL pour la toux et la coqueluche et je n'hésite pas à déclarer que c'est un remède qui ne laisse rien à désirer. Quatre de nos enfants ont été atteints de ces maladies; ils ont éprouvé un soulagement instantané toutes les fois qu'ils ont pris de votre PECTORAL. JAMES GLOVER.

Nous certifions que ce qui précède est vrai. M. McGINTY, Editeur du Nashville Whig. J. M. ZIMMERMANN, apothicaire.

POUR UNE PULMONIE.

Pittsburgh (Pa.) 25 février 1851.

Mon cher Monsieur:—Je souffrais, depuis trois ans, d'une toux tellement opiniâtre, que j'avais désespéré de m'en débarrasser; le piquet du temps j'étais forcé de passer la nuit sur une chaise, car dès que je me couchais, j'étouffais. Ayant essayé de plusieurs remèdes sans en avoir obtenu de résultat satisfaisant, j'employai votre CHERRY PECTORAL et fus radicalement guéri.

Je suis, avec reconnaissance, &c. JAMES M. CANDLESS.

Voici une des nombreuses guérisons de l'asthme, dues au Cherry Pectoral:

ALBANY (N. Y.) 17 avril 1848.

Au Dr Ayer, Lowell—Mon cher monsieur—Je souffrais de l'asthme depuis des années et mal avait revêtu un caractère le plus douloureux et je dormais, le plus souvent sur une chaise, car je ne pouvais respirer du moment que je m'étendais sur mon lit. Ayant avoir pris un grand nombre de remèdes sans éprouver de soulagement, j'ai parlé à mon médecin qui m'engagea à faire l'essai de votre Cherry Pectoral.

Il me semblait d'abord que mon état empirait, mais en moins d'une semaine, je m'aperçus que votre remède me soulageait énormément. Je continuai à le prendre pendant un mois et la souffrance disparut tout à fait.—Je puis maintenant dormir sur mon lit et je jouis d'une santé dont je n'espérais plus pouvoir jouir. GEORGE S. FARANT. Marchand commissionnaire.

Lettre de Edward Hitchcock, D. M. LL. D. &c. président du collége de Amherst.

A M. J. C. Ayer—Monsieur—J'ai employé votre CHERRY PECTORAL pour les bronchites dont j'étais atteint et dont je ne pouvais me débarrasser. Je suis convaincu que les substances qui entrent dans ce Pectoral en font un excellent remède pour la maladie mentionnée plus haut et les affections laryngiques. [illegible] mon opinion peut vous être de quelque utilité, je vous autorise à la publier. EDWARD HITCHCOCK.

Amherst, 12 sept. 1849.

Parmi les personnes distinguées qui ont recommandé cette préparation comme le meilleur [illegible] pour les affections pulmonaires, nous citerons:

Le président Perkins, Collége médical du Vermont.
Le prof. Silliman, Collége Yale.
Le prof. Valentine Mott, New-York.
Le prof. Cleaveland, Collége médical de Bowdoin.
Le prof. Butterfield, Collége médical de l'Ohio.
Le Journal Canadien de science médicale.
Journal de médecine et de Chirurgie, de Boston.
Revue Médicale de Charleston, Car. du Sud.
Reporteur Médical de New-Jersey.
L'hon. Henry Clay, sénateur des E.-U.
L'hon. Gén. F. Marsh, Amb. Am. en Turquie.
Le gén. Emanuel Bulnes, Président du Chili.
Le Rév. Edward Power, Lord Bishop de Toronto.
Le Rév. Ev. Kevee, de l'Egl. Méth. Epis.
L'Archevêque Purcell, Cincinnati, Ohio.

Et un grand nombre d'autres personnages distingués à l'étranger.

Le CHERRY PECTORAL guérit non-seulement les affections pulmonaires les plus dangereuses, mais c'est le remède le plus agréable et le plus sûr que puissent employer les familles dans tous les cas.

Préparé et à vendre par James C. Ayer, Apothicaire et Chimiste, Lowell, Mass.

A vendre par J. WRIGHT & Co, 151, rue de Chartres, Agents pour la vente en gros et en détail.

Et par les pharmaciens en général

MALADIE DE FOIE

DYSPEPSIE,

JAUNISSE.

FAIBLESSE CHRONIQUE OU NERVEUSE, MALADIE DE L'AISNE ET TOUTES LES MALADIES PROVENANT DES DESORDRES DU FOIE ET DE L'ESTOMAC

TELLES que constipation, hémorroïdes, étourdissements, aigreurs à l'estomac, nausées, cardialgies, dégoût pour la nourriture, poids à l'estomac, rapports, tuméfaction [illegible], vertiges, respiration difficile et [illegible], suffocations dans une position horizontale, faiblesse de la vue, taches devant les yeux, fièvre [illegible] et douleurs de tête, [illegible], jaunisse, points de côté, [illegible] et [illegible], accès subits de chaleur, [illegible], imaginations et grande dépression d'esprit.

Les maladies ci-dessus pourront être guéries d'une manière efficace par les

Célèbres Amers Allemands du Dr. HOOFLAND,

préparés par le

Dr. C. M. JACKSON,

No 120, rue Arch, Philadelphie.

L'influence de ces Amers sur les maladies ci-dessus n'est pas surpassée, et toutefois elle est égalée par aucune préparation aux Etats-Unis. Ce fait est prouvé par plusieurs guérisons que les meilleurs [illegible] dans des cas où habiles médecins n'avaient pu réussir.

Ces Amers sont dignes de l'attention des malades; ils possèdent au plus grand degré la vertu pour la guérison des maladies du foie et [illegible]

Lisez et soyez convaincus.

Le PHILADELPHIA SATURDAY GAZETTE parle ainsi des Amers allemands du Dr Hoofland:

"Il nous arrive rarement de recommander à la confiance et à l'appui de nos lecteurs ce que l'on appelle des Médecines patentées. Aussi, lorsque nous recommandons les Amers allemands du Dr Hoofland, nous désirons que le public sache bien que nous ne voulons pas parler de ces charlatans qui sont prônés pendant quelque temps et qui sont oubliés après avoir été les auteurs de [illegible] de maux. Nous voulons parler d'une Médecine dont la réputation est établie depuis plusieurs années et qui a reçu universellement approuvée et qui a obtenu le cordial appui de la Faculté."

Nous lisons aussi dans le SCOTT'S WEEKLY du 25 août:

"Les Amers allemands du Dr Hoofland, préparés par le Dr Jackson, sont maintenant recommandés par quelques-uns des membres les plus distingués de la Faculté comme un remède d'une grande efficacité pour les faiblesses d'estomac. [illegible] employant ces Amers l'expérience a prouvé qu'ils possèdent, à mon avis, le plus grandes vertus."

M. J. G. Moore, éditeur du DAILY NEWS, s'exprimait ainsi le [illegible]:

Amers Allemands du Dr Hoofland—Nous faisons, en ce moment, l'essai de cette célèbre médecine, pour une maladie opiniâtre des entrailles et nous pouvons répondre de son efficacité. Nous avons pris le contenu de deux bouteilles, et nous avons été [illegible] vraiment, et nous croyons que c'est la meilleure médecine [illegible].

L'hon. C. D. Hinelins, maire de la ville de Camden, donne l'opinion suivante:

AMERS ALLEMANDS DE HOOFLAND.—Un grand nombre d'éloges de ces Amers nous ont tombé sous les yeux, et la source d'où viennent ces éloges nous a engagé à nous assurer de l'efficacité de cette médecine. Nous en avons fait usage et nous devons dire qu'elles avons un effet spécifique contre les maladies du foie et les organes digestifs. [illegible] un bienfait pour le public. Ces Amers calment et donnent de la vigueur aux nerfs, et procurent un sommeil réparateur.

Si l'on se servait plus généralement de cette médecine il y aurait moins de malades, car la plus grande partie des maux réels et imaginaires proviennent de l'estomac, du foie et du système nerveux. Ces organes soient sains, et nous échapperons en général aux épidémies. Nous conseillons à nos amis ayant le moindre indisposition, de faire l'essai de cette médecine extraordinaire; elle est recommandée par les personnes qui [illegible]; ils ne trouveront que dans toutes les familles. Il n'y a pas de remède dont le mérite ait été aussi généralement reconnu.

A vendre en gros et en détail:

Au dépôt de médecines allemandes, No 120 rue Arch, une porte au-dessous de la 6e Sixième, Philadelphie, et par les débitants en général dans toute l'Union.

En vente chez J. Wright & Co., No 151, rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, et par les apothicaires dans toutes parties des Etats-Unis. 18 déc—3 fl an p et camp

HOPITAL DE LA RUE DU CIRQUE, No. 96,

Entre les rues Perdido et Poydras.

CET établissement est maintenant dirigé par les Drs. A. MERCIER, No 159, rue du Canal, J. A. BRADBURY, à l'Hôpital

☞ Chambres pour les personnes blanches et les personnes de couleur libres . . . . . $1 à 5 par jour.
Chambres pour les esclaves $1
Salles pour les esclaves $1

☞ Une pharmacie bien approvisionnée est attachée à l'établissement.

☞ Les ordonnances des médecins seront exécutées avec soin. 1er juil

SARDINES A L'HUILE—6000 demi et 6000 quart boites de la marque Dotta, en débarquement et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 20 oct—6f 13 et 15, rue St Louis.

VINS de Bordeaux et de Marseille—300 barriques, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 20 oct—6f 13 et 15, rue St-Louis.

VINAIGRE de vin blanc—100 barils, au magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 20 oct—6f 13 et 15, rue St-Louis.

VIN blanc—100 barils Haut Sauterne vieux, en magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 20 oct—6f 13 et 15, rue St-Louis.

VINS EN CAISSES—1000 caisses, en magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 20 oct—6f 13 et 15, rue St-Louis.

FRAISES au jus—100 caisses fraises nouvelles au jus, en magasin et à vendre par O. VALETON & Co., 20 oct 25, rue Tchoupitoulas.

VIN ROUGE—100 barriques vin de Bordeaux, 100 barriques vin de Bergasse, 1200 caisses St-Julien, 200 do Château Margaux, 150 do Léoville. A vendre par O. VALETON & Co., 20 oct 25, rue Tchoupitoulas.

HUILE D'OLIVE—200 paniers en grandes et demi bouteilles, marque André Crocce, première qualité, à vendre par O. VALETON & Co., 10 oct 25, rue Tchoupitoulas.

SARDINES, CONSERVES, etc., etc. 6000 boites, demi et quart de boites, à l'huile, 300 boites champignons à l'huile, 300 do cèpes do, 200 do thon, do, 200 do truffes do, 270 demi et quart de boites [illegible] à vendre par O. VALETON & Co, 20 oct 25, rue Tchoupitoulas

983,000 CIGARES DE LA HAVANE—Impériales, Regalias, Media-Regalias, Regalias de Londres, Cilindrados, Cazadores, Prensados, Londres, Millars, Panetelas, Vegueros, &c., &c., des marques les plus renommées, telles que Perfección, Colomba, Partagas, Bustamente, Intimidad, Consuelo, Sin Rumon, Figaro, El Sol, Ambar, Martinez Ybor, Montero, Ogalde, Dos Hermanos, Comil, El Aseo, Buena Vista, et beaucoup d'autres toujours en magasin et à vendre par D. BORNIO Jr., 20 oct 34, rue Gravier

CIGARETTES de la Havane—15 barils et 47 caisses des marques Millefleurs, Montero Vigaro, Perfection, Sol de Cuba, Tres Hermanos, &c., au magasin et à vendre par D. BORNIO Jr., 20 oct 34, rue Gravier

TABAC en feuilles, de la Havane—60 balles de tre qualité de Vuelta de Abajo, contenant, première, seconde, troisième, quatrième et cinquième, de magasin et à vendre par D. BORNIO Jr, 20 oct 34, rue Gravier

AVANCES—Je ferai des avances libérales en comptant sur la graine, le suif, le maïs, le porc, le beurre et le fromage qui seront consignés à mon ami de la Havane. D. BORNIO, Jr, 20 oct 34, rue Gravier

ESCOMPTE—Le soussigné escomptera, au taux le plus bas, les billets de loterie (de quelques numéros qu'ils soient), gagnés à la loterie de la Havane. D. BORNIO, Jr., 20 oct 34, rue Gravier

---

[illegible] **OUX,**

[illegible]

(Expectorant Anodin de Cerises.)

CE remède est recommandé en toute sûreté comme le meilleur spécifique pour la guérison de la Toux, du Rhume, de la Consomption à sa première période et autres maladies de la poitrine.

L'EXPECTORANT réunit les vertus de remèdes qui ont, depuis longtemps, acquis une grande réputation et d'autres qui ont été découverts dernièrement. Ses vertus curatives garantissent en cette saison de la toux.

CORDIAL DE STABLER

POUR LA DIARRHEE.

C'est un mélange agréable, composé d'après les règles de la Pharmacie et qui est connu depuis longtemps comme un excellent remède pour la guérison de la diarrhée et autres maladies de cette espèce. Le CORDIAL fait disparaître les NAUSÉES et guérit les maladies de POITRINE.

Les excellents remèdes dont il est question plus haut ont été introduits dernièrement, avec l'approbation d'un grand nombre de médecins, à Baltimore et dans d'autres villes, et ont obtenu le plus grand succès. On les recommande aux médecins de la campagne comme des remèdes qu'ils pourront administrer en toute confiance, car ils ont été préparés avec un soin tout particulier, par les pharmaciens les plus distingués. Ces spécifiques leur seront d'autant plus utiles qu'ils ne trouvent pas, comme le médecin de la ville, faits facilement leurs prescriptions par un pharmacien.

Voir les pamphlets où ces remèdes sont expliqués et que l'on peut se procurer gratis chez tous ceux qui les vendent, et qui contiennent des certificats des docteurs Martin, Addison, Payne, Handy, Love, etc.

Le Dr R. S. Martin écrit: "Je n'hésite pas à recommander votre CORDIAL POUR LA DIARRHÉE et votre EXPECTORANT ANODIN DE CERISES, etc."

Le Dr John Addison: "Je suis heureux d'ajouter ma recommandation à celle qui vous ont déjà été données en faveur de l'efficacité extraordinaire de votre Cordial pour la diarrhée et votre Expectorant." Je n'hésite pas les recommander comme de précieux remèdes."

Le Dr R. A. Payne nous certifie qu'il a employé le "Cordial pour la diarrhée et qu'il en a obtenu le meilleur résultat. Il croit que c'est la médecine la plus efficace qui ait été offerte aux médecins."

Le Dr L. D. Handy: "J'ai administré votre EXPECTORANT ANODIN dans plusieurs cas de bronchites, le résultat a été des plus heureux. Je le recommande avec une entière confiance, car j'en ai vu l'étonnante efficacité."

Le Dr W. S. Love nous informe qu'il a fait prendre l'EXPECTORANT à sa femme qui souffrait des bronchites depuis QUATORZE ANS et qu'elle se rétablit rapidement. Ce remède lui a fait plus de bien que tous ceux qui lui avait ordonnés ses médecins distingués.

Beaucoup des meilleurs apothicaires de Baltimore nous écrivent: "Nous certifions que les remèdes connus sous le nom de EXPECTORANT ANODIN DE CERISES DE STABLER et CORDIAL DE STABLER POUR LA DIARRHÉE ont été d'une "grande efficacité" pour le soulagement et la guérison des maladies pour lesquelles ils sont recommandés. Leur préparation est la preuve de leur efficacité, nous nous faisons un véritable plaisir de les recommander au public."

Vingt-sept des marchands et habitants les mieux connus de Maryland, de la Virginie et de la Caroline du Nord qui ont vendu de ces médecines et qui les ont employées, nous écrivent: "Notre propre expérience et celle de nos clients nous donnent le droit de les recommander en toute sûreté comme les remèdes les plus efficaces et qui aient acquis une aussi grande célébrité!"

Les certificats ci-dessus, donnés de Médecins, de Pharmaciens bien placés et de Négociants les mieux connus, doivent engager les malades à faire l'essai de ces remèdes qui ne doivent pas être confondus avec ceux que les charlatans ont répandus jusqu'ici dans le public.

A vendre par les Pharmaciens et les marchands de la campagne en général.

E. H. STABLER & CO, Pharmaciens en gros, No 120, rue Pratt, Baltimore.

Agents: J. Wright & Co, 151, rue de Chartres, N. O. F. Kalinski, Lafayette.

AMER DE MORTIMORE

Pour la purification du sang.

PRIX . . . . . UNE PIASTRE.

CE précieux remède est plus qu'aucune autre préparation qui ait été offerte jusqu'ici au public.—Les milliers de personnes qui l'ont employé disent aujourd'hui que c'est incontestablement le meilleur spécifique pour

CALMER LES NERFS.

Les médecins les plus distingués le prescrivent comme le meilleur remède

POUR LA PURIFICATION DU SANG.

Et une foule de personnes qui souffraient depuis longtemps de maladies produites par des habitudes sédentaires, par l'indigestion, le mauvais état du foie, et l'impureté du sang, ont employé cette préparation comme le plus efficace qui existe. Il n'y a pas de remède qui guérisse aussi promptement:

La névralgie, les affections nerveuses, la dyspepsie ou l'indigestion, perte d'appétit, maux de tête nerveux, constipation, phthisie, douleurs de côté ou dans le dos, éblouissements, palpitations de cœur, asthme, prostration de système nerveux, rhume, douleurs générales, maladie de cœur, jaunisse, maladie de foie [illegible], maladies [illegible], les fièvres, [illegible] qui sont [illegible] les [illegible] chroniques.

Ce remède est composé de plantes purement végétales et ne peut donc nuire à personne. Il peut être pris sans danger par les enfants en bas âge et les personnes délicates.

PRIX . . . . . $1 la bouteille.

A vendre par W. V. ALEXANDER & Co., Propriétaires, No 1, rue Barclay, (Astor House), New-York.

☞ Qu'on voudra bien avoir les notices en gros et en détail ce remède précieux et pour la

GUERISON DES RHUMATISMES

Nous publions ci-dessous [illegible] qu'il est de notoriété publique, la [illegible] des [illegible]

REMEDE DE MORTIMORE.

Qui est une composition végétale, et pour usage interne, préparée expressément pour le rhumatisme. Ce spécifique a guéri des milliers de personnes qui avaient perdu tout espoir de guérison. Nous prions donc ceux qui souffrent de ces maladies à l'employer sans [illegible].

☞ Présenter à chez nous le propriétaire; il vous donnera une circulaire, et vous pourrez lire les lettres et les certificats de ceux qui souffrent depuis longtemps ou qui ont été rendus à la santé par ce remède.

A vendre par J. WRIGHT & Co, No 151, rue de Chartres, N. O.

Et par F. MACPHERSON, No 20, rue du Camp, N. O.

WINER'S CANADIAN VERMIFUGE A CERTAIN REMEDY FOR WORMS.

VERMIFUGE CANADIEN DE WINER,

Composé purement végétal.

REMÈDE PROMPT ET SUR CONTRE LES VERS.

C'EST un fait incontestable, établi par l'expérience et le témoignage de médecins les plus éminents, que les trois quarts des maladies qui atteignent les enfants sont causées par les vers. Les préparations les plus anciennes et les plus estimées ne sont souvent d'aucun effet. [illegible] la découverte n'est le plus favorable [illegible]. Ce'est la

Vermifuge Canadien de Winer.

On peut le donner sans danger aux enfants de tout âge. Un spécifique aussi simple ne peut être pas produit dans la pratique, [illegible] lorsqu'il se présente de graves indices, tels que coliques, fièvres, toux, évanouissements, haleine fétide, lèvres [illegible], démangeaisons au nez, [illegible], selles [illegible], [illegible], [illegible], l'appétit n'est pas satisfait, et que l'enfant [illegible] [illegible].

On pourrait offrir des milliers de certificats en faveur de ce remède; mais nous nous bornons aux suivants, qui en démontreront la supériorité:

TEMOIGNAGE DES MEDECINS.

Nous, soussignés, ayant fréquemment administré un médicament préparé par John Winer, de cette ville, connu sous le nom de VERMIFUGE CANADIEN, et bien convaincus de son efficacité, le recommandons avec toute confiance comme un remède infaillible pour l'expulsion des vers chez les enfants.

O. SKELLY, Licencié de C. R. des chirurgiens, en Irlande, &c.

G. W. DICKINSON, Membre de C. R. des chirurgiens, à Londres, &c.

Lettre du Rév. J. Flanagan, de Binbrook, C. W.

Monsieur J. Winer, j'ai fait l'essai de votre Vermifuge Canadien avec le plus grand succès. Dans ma propre famille, je l'ai administré, le guérison s'en suivit de près l'emploi. On le prescrit à tout autre remède, parce que les effets en sont certains et que les enfants le prennent sans répugnance. JOHN FLANAGAN.

☞ Les médecins emploient le Vermifuge de Winer, parce qu'ils ont trouvé que c'était une préparation purement végétale et qu'ils pouvaient employer en toute confiance, sans danger et sans se tromper.

☞ Les agents de Vermifuge ont reçu plus de mille certificats de planteurs, négociants et médecins de la Louisiane, constatant les propriétés utiles de ce remède.

☞ Garanti dans tous les cas.

Le Vermifuge est préparé par John Winer, chimiste, à Hamilton, Canada, et par John Winer & Co, No 9, rue John, New-York, seuls propriétaires aux Etats-Unis.

Vendu en gros et en détail, aux prix du manufacturier par J. WRIGHT & Co, 1 jan—1 an. 151, rue de Chartres

SALSEPAREILLE DE SAND.

EN QUARTS DE BOUTEILLE.

Pour la purification du sang, la guérison des scrofules, du rhumatisme, des ulcères opiniâtres, la dyspepsie, des boutons de fièvre, des érysipèles, des pustules, de la bile, des maladies occasionnées par le mercure, des maladies de la peau, de la maladie de foie, des bronchites, de la consomption, des maladies des femmes, de la perte d'appétit, de la faiblesse générale, &c.

CETTE préparation renferme toutes les vertus fortifiantes de la racine de salsepareille; mais bien que la salsepareille entre pour beaucoup dans la composition de ce remède, l'inventeur y a introduit également d'autres végétaux excellents, et c'est à la manière toute particulière et scientifique dont la salsepareille est préparée, qu'il faut attribuer les succès extraordinaires qu'on en a obtenus. Ce remède agit directement sur le circulation, et, en tout effort universel qu'aucun des propriétés, de la circulation et des [illegible] sont [illegible] de [illegible] les principes actifs de l'aide de la salsepareille qui sont connus par ceux qui le [illegible]. Ce qu'il y a de plus remarquable dans cette préparation c'est qu'elle combat et NEUTRALISE le principe actif de la maladie, et de manière que le germe du mal est détruit, les symptômes ne tardent pas nécessairement à disparaître. Les innombrables témoignages de ceux qui ont été guéris par la salsepareille, sont les preuves les plus incontestables des succès de ce remède.

Témoignage important.

Oxford, Caroline du Nord, 9 juin 1852.

A MM. A. B. & D. Sands—Messieurs:—Nous sommes depuis quinze ans, agents pour la vente de votre salsepareille. Des centaines de personnes en ont acheté chez nous et toutes témoignent leur satisfaction et se sont débarrassées de l'efficacité de cette préparation. Il n'y a pas de remède qui ait été plus efficace. Les personnes cités [illegible] des deux quantités et de certificats de ceux qui ont [illegible] meilleure preuve que nous puissions donner de la valeur de la salsepareille aux médecins [illegible] depuis [illegible].

Vos dévoués serviteurs, R. J. MITCHELL & Co

Préparée et à vendre en gros et en détail, par A. B. & D. SANDS, pharmaciens et chimistes, No 100 rue Fulton encoignure William, New York. A vendre également par les pharmaciens dans tous les Etats de l'Union et dans les Canadas. Prix: $1 la bouteille; six bouteilles pour $5.

A vendre par: Stables & Co; J. Wright & Co; H. Kennedy et F. F. Ducasse, Nlle Orléans, J. Tucker, Mobile; H. McGraw, Natchez, O. G. Woodman, Vicksburg et H. T. Waddill, Baton Rouge 22 sept—1m

ESSENCE DE GINGEMBRE de la Jamaïque DE F. BROWN.

CETTE essence est une préparation d'un mérite rare. Les vertus en sont incontestables pour les diarrhées ordinaires, les commencements du choléra, et en mot, pour tous les maux d'estomac et les dérangements digestifs. L'efficacité de cette essence se fait surtout remarquer aux époques où le choléra sévit et pendant les maladies d'été auxquelles les enfants sont sujets.

AVERTISSEMENT—Assurez-vous de l'authenticité de l'Essence qui s'est préparée que par F. Brown, à son débit de produits chimiques et pharmaceutiques, au coin N. E. des rues Cinquième et Chesnut, Philadelphie, à vendre par tous les pharmaciens bien connus aux Etats-Unis.

En vente chez J. WRIGHT & Co **151**, rue de Chartres. 11 déc—1an

FRAISES AU JUS—70 caisses, reçues par les navires Belle Cubaine et Sarah Bridge, de Bordeaux, et à vendre par P. LONGIS & GRATIAA, 27 oct No 20, rue de la Douane

SARDINES A L'HUILE, nouvelle pêche—14 caisses sardines de 100¼ de boîtes chaque, marque Lemon jeune; 10 caisses sardines de 50 grandes boîtes chaque, marque [illegible]. A vendre par P. LONGIS & GRATIAA, 27 oct 20, rue de la Douane

PORTO de Mi Kkig, reçu par le navire Trenton, de Marseille, 470 quarts Porto doux, à la Couronne, à vendre par P. LONGIS & GRATIAA, 20 oct 20, rue de la Douane

MADERE—[illegible] quarts, reçus par le navire Belle [illegible], ayant [illegible] et à vendre par P. LONGIS & GRATIAA, 27 oct 20, rue de la Douane

VIN rouge de Bordeaux—40 barriques vin rouge St Julien et Pauillac, 25 barriques vin rouge St Estèphe et Margaux, [illegible] 10 do Médoc vieux, 14 tierçons blanc Haut Sauterne, qualité supérieure. A vendre par P. LONGIS & GRATIAA, 27 oct 20, rue de la Douane

VINS XERES & AMONTILLADO:—3 quarts de pipes vieux Xerès V. P. (O); 14 octaves de pipes do do; 3 quarts de pipes vin Amontillado, 10 do do do reçus par le navire La Catalina, de Cadix, à vendre par P. LONGIS & GRATIAA, 27 oct 20, rue de la Douane

EN débarquement du Trenton, venant de Marseille: 150 caisses eau de fleurs d'oranger, 10 barils Vermouth, 20 do Malaga doux et sec, 10 do Malaga do, 10 do Madère, A vendre par J. CLAUZURE, 16 juin 164, rue Royale entre Toulouse et St Pierre

---

[illegible] **JOUX,**

[illegible] ainsi que [illegible] Ste Anne, [illegible] qu'il vient de recevoir de [illegible] assortiment complet de [illegible] FRANÇAISES ET ANGLAISES [illegible]

Il est abondamment pourvu de tous les objets nécessaires aux familles et pour les habitations, tels que:

[illegible] blancs et écrus de toutes les largeurs, [illegible] de la [illegible] et américaines, unies et [illegible]

[illegible] françaises, anglaises et américaines, larges [illegible], Merrimack, Wire, [illegible] fil [illegible] unies et quadrillés, [illegible] Sil de coton, rayées, [illegible] Sil de laine de toutes largeurs, [illegible] de fil pour serviettes, [illegible], [illegible] blancs pour lits, de couleur et blancs, [illegible], [illegible] et couvertures [illegible] et de laine, coton, [illegible] qualités, [illegible] façons de [illegible], [illegible], articles anglais et [illegible], [illegible] de laine et [illegible] pour cheval, [illegible] et coton, [illegible], [illegible], [illegible] pièces, [illegible] de laine et de coton, [illegible] [illegible] Drap bleu, [illegible], [illegible] [illegible] Coutil, Gingham, [illegible] [illegible] de lin, unies et brodées, [illegible] Poplines écossaises, [illegible] unies et brodés, [illegible] et [illegible] de laine imprimées et unies, Velours en pièces, des nuances à la mode, Drap de Dames, de toutes les couleurs, Voiles et velettes, Gants de chevreau, de castor et de soie, Robes en soie et taffetas, unis et brochés, Do Largeur pour coiffures, Do Velours noir et couleur, Galons de soie, &c, &c.

Le tout se vend à des prix très modérés. ARNOUX. 16 oct

F. A. HEBRARD,

No 119, rue du Canal, près Royale,

DANS LES BATISSES TOURO.

REÇOIT en ce moment par le Wurtemberg et [illegible], Ashland, du Havre, l'Eldon, l'Espada, le [illegible] of the South et le Mohican de New-York, un [illegible] assortiment de marchandises de saison, sur lequel il appelle l'attention de ses amis et du public. Son stock se trouve composé en partie de:

Robes soie de Chine, à bayadères, Robes mousseline de laine couleur, haute nouveauté, Robes tout laine, (article tout à fait nouveau) [illegible] à bayadères et à volants, Velours de [illegible], brochés, quadrillés et écossais riches, Drape [illegible], rayées et [illegible], couleurs assorties, Tartans nouveaux, Cachemires d'Ecosse, blanc et couleurs, Mérino français et anglais, couleurs et noir, Tissu noir [illegible] pour deuil, [illegible] laine noire large et étroite, [illegible] mousseline laine, couleurs unies, Damas coton pour rideaux, [illegible] laine et soie pour rideaux, dessins nouveaux, [illegible], articles riches, [illegible] Poplines, haute nouveauté, [illegible] et [illegible], [illegible] de table, écrus et blancs, [illegible] damassé, [illegible] de [illegible] et [illegible], de [illegible], avec bordures (pour toilette) [illegible] [illegible] blanc, Do de couleurs pour les prisons, Brillante [illegible], Do [illegible], rayées en damassé, pour rideaux, Do [illegible], à rubans et à doubles Do [illegible] Toile française, à draps, véritable renforcé, Toile française, jambes et pieds moyens, Do de grande largeur, Do blanches, [illegible], [illegible] [illegible], [illegible], écrue et gris, Do [illegible], écrue et [illegible], [illegible] blanc, gris, écru et blanc pour [illegible], [illegible] anglais et [illegible], [illegible] [illegible] et gris pour [illegible] et enfants, Chaussettes pour [illegible], Do [illegible] pour hommes, femmes et enfants, [illegible] pour [illegible], de, Do [illegible] [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible] [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible] Serviettes, [illegible] Mouchoirs, [illegible], [illegible]

P. A. HEBRARD, No 119, rue du Canal, près Royale, dans les bâtisses Touro

[illegible]

GIQUEL & JAMISON,

No. 25, rue de Chartres.

ONT l'honneur de faire savoir à leurs amis et au public, qu'ils viennent de recevoir par les derniers arrivages de Wurtemberg et Ashland, du Havre, de New-York et de [illegible] et le grand et bel assortiment des articles suivants, qui sont en partie ce qu'il y a de plus beau pour la place:

[illegible] robes, [illegible] soie et de [illegible], de laine pour robes, Valencias en barrelas et rayées, [illegible] [illegible] Mousseline de laine, unies et de toutes couleurs, Cachemires et Mérinos de Alpacas et Bombazines de de Tissus à cachemire [illegible], Draps pour dames, couleurs assorties, Draps et satins pour hommes, Berèges à cheval unis riches, [illegible] [illegible], [illegible], Chemises [illegible] pour hommes, femmes, enfants [illegible] [illegible], [illegible] [illegible] de [illegible] et de soie, Cols et manches [illegible]

Soieries.

Robes soie à volants, nouveautés, Robes [illegible] [illegible] gros [illegible], Robes de Chine, de Naples unis, Robes de [illegible] imprimée, Satins unis et [illegible], Velours et de toutes couleurs, Véritables [illegible] des Indes.

Toiles et Blancs.

Damas laine et soie, Damas laine et coton, Indiennes d'[illegible], [illegible] nouveaux, [illegible] [illegible] dansantes et rayées, Mousseline brochées, brodées, et écrues, Toiles [illegible] et passementerie, Bas et chaussettes coton, [illegible] mérinos, Chemises [illegible] blanches pour hommes, [illegible], Mouchoirs Madras et imitation, Draps des Vilquenages, Couvertures françaises laine, pour lits.

Articles pour Tailleurs.

Cashmere et [illegible] couleurs, Gilets [illegible], velours et soie, Draps noirs et couleurs, Pantalons [illegible], haute nouveauté, [illegible] et [illegible].

☞ Nous recevrons aussi de New York, Boston et Philadelphie les articles suivants, pour habitations: Flanelle blanche, rouge, jaune et bleue, Coton Osnabrug, Denims, [illegible] bon [illegible], Kersey, Jeans, [illegible] laine pour nègres, Couvertures Grosses pour nègres, etc. etc.

11oct GIQUEL & JAMISON, 25, rue de Chartres

Manufacture de Sirops et Candis.

JOHN WINÇON,

Confiseur et Distiller,

No 14, rue de la Vieille Levée.

VENTE EN GROS ET EN DETAIL. 15déc—1m

D. BORNIO Jr.,

Marchand Commissionnaire et Importateur de cigares, tabacs et café de la Havane.

RUE GRAVIER, No 34.

John Hall. W. H. Hodd.

HALL & RODD,

Marchands commissionnaires,

No 51, Front Levée, Nlle Orléans

VOORHIES, GRINGO & Co.

MARCHANDS COMMISSIONNAIRES,

No 15, RUE TCHOUPITOULAS, NLLE ORLEANS.

R. P. Voorhies, R. Ismar 1 juillet

C. A. POLLARD, C. W. POLLARD, ALF. BOUSSY

URIAH A. POLLARD & Co.,

No. 76, rue du Canal, entre Chartres et Levée,

NOUVELLE-ORLEANS,

IMPORTATEURS DE QUINCAILLERIE, Parfumerie, Brosserie, Jouets, Peignes, Articles de Fantaisie.

B. TALAMON,

Seul agent de la marque d'eau-de-vie [illegible] 1850 et 1851. 21 sep 192 et 196, rue Royale

L. MAJESTE,

Commissionnaire et Importateur.

Vins Bordeaux et Marseille, Cognac, Liqueurs, &c. &c.

No 118, rue de Chartres,

6o—1a Entre St Louis et Conti.

CIGARETTES—27,000 paquets, des marques Sol, Minerva et Espanola.

RIZ de la Caroline—120 tierçons.

CACAO—200 sacs Guayaquil et Lima.

AMANDES—[illegible] douzaines douces écossées.

NOIR ANIMAL—50 barils superfin, Philadelphie.

AMBARD [illegible] de Malaga en pipes, barils et demi-barils.

BOUCHONS—[illegible] balles bouchons.

GRAINE D'ANIS—[illegible]

TARRAGONA (PORTO)—2 pipes et 6 1¼ pipes.

HUILE D'ESPAGNE—[illegible] barils, à vendre par S. VALLS, 73 rue des Magasins

ORANGES—[illegible] en grande quantité par [illegible], à vendre par JOSEPH LANATA, 10oct 11, Jefferson, 12, Toulouse.

VIN MUSCAT—[illegible] caisses, muscat Frontignan, [illegible] et Lunelle [illegible], à vendre par JOSEPH LANATA, 10oct 11, Jefferson, 12, Toulouse

VERMOUTH—[illegible] caisses [illegible], à vendre par JOSEPH LANATA, 10oct 11, Jefferson, 12, Toulouse

EN magasin et à vendre par le soussigné: 300 barriques vin rouge bon ordinaire, [illegible] do [illegible], [illegible] caisses vin rouge, 150 do vin blanc, 15 do absinthe suisse, 10 do kirsch, [illegible] do fruits à l'eau de vie, 20 barils bouchons poteaux, de 30,000 chaque, [illegible] do do [illegible], [illegible] do do [illegible], [illegible] do do à champagne, de [illegible] chaque, 10 quarts pipes cognac, A vendre par PAUL LACROIX, 33, rue Toulouse.

IMPERIALES—Avant dernier débarquement, à vendre par DELVAILLE & MORENO.

[illegible] **ONS.**

[illegible]

[illegible]

Conditions:

[illegible] 10 par mois. [illegible] par trimestre

[illegible]

INSTITUTION JEFFERSON, 52, rue [illegible]—Dirigée par J. C. LORD.

L[illegible]

[illegible]

Conditions:

[illegible]	$25 par mois.
[illegible]	15 par mois.
[illegible]	12 par mois.
[illegible]	10 par mois.

[illegible]

Tout payé à part:

Le Latin et le Grec	$3 par mois.
L'Espagnol, l'Allemand ou le Dessin	5 par mois.
[illegible]	6 par mois.
[illegible]	6 par mois.

[illegible]

ORLEANS HIGH SCHOOL,

Nos 58 et 59, Rue de l'Esplanade.

ERASTUS EVERETT, M. A.—Principal et Propriétaire. La session de 1853—54 commencera lundi, le 1er septembre. Les diverses branches d'instruction sont dirigées par M. Everett, aidé d'un corps de professeurs qui seront toujours les garanties suffisantes sous le rapport de la science, des connaissances et de l'expérience dans l'enseignement. Le Principal peut donc donner une garantie l'assurance que les jeunes gens qui sortiront de son institution auront acquis des connaissances les plus complètes [illegible] l'étude des professions libérales.

Les élèves [illegible] avec le soin les plus [illegible]. [illegible] ou l'école [illegible] grand [illegible] de Grec et de Latin, que dans les meilleurs Colléges du Nord.

Les langues modernes, d'anglais et le français sont [illegible] le plus grand avantage aux jeunes gens [illegible] 27 aout

COLLEGE JEFFERSON,

Enseignement Bourgogne et Dumaine, dirigé par B. Hosea, ex-principal de l'Ecole Supérieure (High School) des jeunes gens du 2e District de la Nouvelle-Orléans.

LE plan des études embrassera toutes les branches dont le [illegible] primaire jusqu'aux plus hautes classes: l'anglais, l'espagnol, le français, le latin, le grec, les mathématiques, la rhétorique, l'histoire, la géographie, la tenue des livres, la calligraphie, &c. &c.

Toutes les branches accessoires seront enseignées en anglais.

Le Directeur se fera toujours un devoir d'engager les [illegible] professeurs.

Dans le local vaste et aéré du collége, il y a deux salles [illegible] pour les récréations; l'une destinée aux [illegible], l'autre aux élèves des autres classes.

Conditions:

1e—[illegible] par mois	$10
2e—[illegible]	6
3e—[illegible]	5
4e—[illegible]	4

[illegible] M. J. B. de Fosilly, architecte, s'est chargé d'en enseigner les lois, et l'art appliqués aux constructions, aux machines et à l'arpentage, avec la [illegible] et l'emploi des instruments [illegible] à plus tard [illegible].

Ce cours aura lieu tous les jours, de 4 1/2 à 6 heures de relevée.

Les classes seront ouvertes toute l'année, de 8 1/2 à 2 heures et de 4 1/2 à 6 heures du soir, à partir du 5 septembre 1853, pour les petits de l'Ecole préparatoire, de 8 1/2 du matin à 3 heures de l'après-midi.

Références:

Tous les directeurs des écoles publiques de [illegible] et les parents des nombreux élèves de B. Hosea. [illegible]

EAUX DE VIE.

SOSTHENE THOMAS, Importateur,

99, Rue Natchez

SEUL AGENT, pour le Sud, pour la vente des marques [illegible] et [illegible] & [illegible], [illegible] et [illegible], J. Durand, Eaux de Vie de Bordeaux.

T. Hennes & fils, Rochelle, le tout très fin. Toujours en main, des assortiments de la Jamaïque.

Librairie Religieuse et Classique,

CHARLES GUENEBEAU & CO.

203, Rue Royale, au coin de la rue d'Orléans.

Seuls agents en cette ville pour les Orgues expressives de Alexandre.

ONT reçu par les derniers arrivages de France un grand assortiment d'ouvrages religieux et classiques, qu'ils vendront au plus bas prix. [illegible] à l'assortiment le plus complet de leurs [illegible] livres de piété, [illegible] de [illegible] et pour prix.

Leur stock d'ornements d'église et de croix, chapelets et médailles, a été considérablement augmenté.

Parmi les articles de nouveauté qu'ils offrent aussi en vente se trouvent quelques quantités d'art qui méritent l'attention du public.

Leur assortiment de parfumerie des magasins de L.-J. Piver, de Laine et de Lubin, et de Lemer, de Paris, est aussi très complet.

Ils ont l'honneur de prévenir le public que la liste de souscription à leurs orgues de tuyaux est ouverte. 24déc

Dr. B. BLANCHARD,

Chirurgien-dentiste, a l'honneur d'informer le public que ses amis qu'il vient de retourner à la Nouvelle-Orléans et qu'il peut être consulté à toute heure de la journée, à son bureau, **rue Royale, No 204,** au premier, entre les rues Conti et St-Louis, vis-à-vis la Banque de l'Etat de la Louisiane.

A vendre par les soussignés en débarquement du navire Thomas Wright, venant de Bordeaux: 125 barriques vin rouge bon ordinaire pour famille. BOYER FRERES, 1sep Enc Moreau et Mandeville, 3e district

FAIENCE commune—25 paniers contenant chaque un assortiment assorti d'articles [illegible], à vendre par C. CARRERE, 17sept Encoignure Condé et Madison.

COUVERTS A FILET, argent [illegible] d'Allemagne avec de l'argent pur. A vendre par C. CARRERE, Encoignure Condé et Madison.

CAPSULES AMORCES—Un million de la marque bien connue F. L. & Co, à vendre par C. CARRERE, 17sept Encoignure Condé et Madison.

COUTELLERIE FINE ANGLAISE—Couteaux de table, canifs, rasoirs, &c., &c. à vendre par C. CARRERE, 17sept Encoignure Condé et Madison

VERRES pour les [illegible] de [illegible], [illegible] à vendre par C. CARRERE, 17sept Encoignure Condé et Madison

En magasin.

150 BARRIQUES vin rouge bon ordinaire, 50 do do do supérieur, 40 do do de vieux, 60 do do blanc Haut Sauterne, 25 1/2 do do do do, 200 caisses vin rouge St Julien, 30 do do Château Margaux, 20 do do vieux, 50 do blanc, 20 do do Haut [illegible], 20 balles bouchons palettes, 15 do fins, 25 caisses sardines assorties, 30 caisses huile extra fine, 25 caisses huile fine qualité, 20 caisses fruits au jus, 20 paniers vin de champagne, 20 paniers vin de Jerez, 20 barils vinaigre de Bordeaux, 10 caisses salaisons assorties, [illegible] livres amandes en coques, à vendre par BOYER FRERES, 15sept 347 & 349, rue Royale, 3me District.

BOIS D'ACAJOU—66 pièces première qualité, reçues par la goélette Mary de Belize, Honduras, à vendre par J. Y. de EGANA, 12 sept 47, Bienville.

F. A. GONZALES,

Marchand de Foin, Maïs, Avoine, etc.

No 11, Front Levée, entre Douane et Bienville.

A constamment en main de l'avoine d'Egypte pour semer, du foin pour bestiaux, du [illegible], pommes de terre pour planter et Graine de Navets. 27 oct—1an

Graines d'Avoine d'Egypte.

1000 SACS excellentes graines d'AVOINE, en magasin et à vendre par F. A. GONZALES, 26sept Front Levée, No 11.

FOIN! FOIN!

1500 BALLES foin de l'Ouest de première qualité, à vendre en lots à la convenance des acheteurs par F. A. GONZALES, 4juil No 11, Front Levée

MAIS!

2000 SACS Maïs blanc et jaune de première qualité, à vendre en lots, à la convenance des acheteurs par F. A. GONZALES, 4juil No 11, Front Levée

MAGASIN DE SELLERIE

[illegible] DE [illegible] Newark, N. J.

ANDREW G. BULL & Co, No 15 rue du Canal Nouvelle-Orléans, entre les rues Camp et Magasins, manufacturiers et importeurs de sellerie en gros et en détail, articles de voyage, [illegible], [illegible] malles, [illegible], [illegible], [illegible] de [illegible], [illegible] et [illegible] de harnais et [illegible] et [illegible] de [illegible], [illegible] du Canal, No 15. ANDREW G BULL & Co.

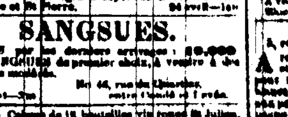

SANGSUES—SANGSUES.

L. PROVOSTY,

SUCCESSEUR DE M. RUSCONI.

Rue Bourbon 173, entre Toulouse et St-Pierre.

28000 SANGSUES Hongroises et Suédoises, par les derniers arrivages et à vendre en gros et en détail, au grand dépôt rue Bourbon, entre Toulouse et St Pierre. 24 avril—1an

SANGSUES.

REÇU par les derniers arrivages: **20,000** SANGSUES de premier choix, à vendre à des prix très modérés. No 44, rue des Ursulines, entre Condé et Levée. 19 sept—3m

348 Caisses de 12 bouteilles vin rouge St Julien, 111 do do do blanc Haut Sauterne. 10 barils vinaigre d'Orléans [illegible]. En débarquement du navire [illegible] Bridge, de Bordeaux et à vendre par Y. de EGANA, 15 oct 45 et 47 St Louis

A VENDRE EN MAGASIN:

[illegible] caisses vermouth de Le Noilly fils & Co.
[illegible] do [illegible] Ed Pernod.
[illegible] do absinthe Ed Pernod.
[illegible] do absinthe Vernon et Lecoultre.
10 do kirsch do do.
[illegible] do do do.
[illegible] barils vinaigre do do.
[illegible] do do C. F. Berger.
[illegible]

A vendre par J. N. CURIEN, 17 oct 23, rue Toulouse

VENTES DE CE JOUR.

Vente de 30 caisses [illegible], Souliers et [illegible].

PAR BLACHE & LEAUMONT.

AUJOURD'HUI, 28 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres, No 77, 30 caisses Bottes, Souliers, Brodequins, Guêtres et Pantoufles pour hommes, femmes, enfants, [illegible] Souliers en gomme élastique, &c. &c. Conditions libérales à la vente. 28oct

Vente à crédit d'habillements d'hiver, Chemises et Caleçons mérinos, Parapluies, &c.

PAR BLACHE & LEAUMONT.

VENDREDI 28 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres, No 77:

300 douzaines chemises et caleçons en mérinos.
300 lots d'habillements d'hiver assortis, tels que:

Redingotes, [illegible] et pantalons en drap pilot, en castorine, habits, [illegible], paletots et capes en drap noir et brun, gilets de drap en satin, soie, cachemire, en drap, en grenadine, pantalons en Kentucky Jeans, en [illegible], cotonnade, en drap, cotton, Kentucky Jean & Doeskin, habits en [illegible], chemises blanches, rayées et en couleur, chemises en mérinos et en flanelle, &c.

AUSSI:

9 caisses parapluies français et américains, en soie & [illegible], pour le détail de la ville. Conditions à la vente. 27oct

Vente de treize caisses fusils à deux coups.

PAR BLACHE & LEAUMONT.

VENDREDI 28 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres, No 77:

13 caisses fusils à deux coups. Conditions—4 mois de crédit. 27oct

Vente par ordre des Gardiens de port—Ornements pour rideaux avariés.

PAR BLACHE & LEAUMONT.

VENDREDI, 28 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu d'ordre et sous l'inspection des gardiens du port, pour compte de qui il appartiendra:

1 caisse ornements de rideaux importés et avariés à bord du steamer El Dorado, capitaine ———, venant de New York.

Conditions—Comptant. 26oct

VENTES A L'ENCAN.

Nègres de champ acclimatés.

PAR J. A. BEARD & MAY, encanteurs.

SAMEDI, 29 octobre 1853, à midi, il sera vendu à l'encan, à l'Arcade de Banks, les esclaves suivants:

1o—JACK, nègre robuste, intelligent et actif, bon nègre de champ, laboureur et cocher, âgé de 25 ans, pleinement garanti des vices et maladies prévus par la loi.

2o—DENIS, griffe, excellent nègre de champ, robuste, actif, bon caractère, âgé d'environ 25 ans, pleinement garanti.

3o—JOHN ou JOHNSON, bon nègre de champ, cocher, quelque peu domestique de maison et âgé d'environ 30 ans, pleinement garanti.

4o—BARNETT, mulâtre, bon conducteur de bœufs, de charrettes et chevaux, bon caractère, pleinement garanti, et il n'est une hernie qui ne l'a cependant nullement empêché de travailler. Il est âgé d'environ 40 ans.

5o—La négresse ADELE, âgée d'environ 20 ans, excellente cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, pleinement garantie, et son enfant WILLIAM, âgé d'environ deux ans. Il fait les dents, et n'est pas garanti.

Conditions—La moitié comptant et la balance à 6 mois de crédit, en billets portant hypothèques, endossés à la satisfaction du vendeur et portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an du jour de la vente à l'échéance. Les dits billets, dans le cas où ils ne seraient pas payés à échéance, porteront intérêt à raison de 8 pour cent jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente pardevant Théo. Guyol, notaire public, aux frais des acquéreurs. 22 oct

Succession de J. B. [illegible].

PAR MORPHY & NEVIUS.

MERCREDI 9 novembre 1853, à 10 heures, il sera vendu au coin des rues Franklin et Canal, en vertu d'un ordre de l'hon. Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, à moi adressé, en date du 24 octobre:

Le stock entier de comestibles, liqueurs, comptoirs, étagères, etc., en bloc.

Conditions: comptant pour le stock et l'acquéreur prendra le bail qui expire le 31 octobre 1855. Pour les garanties, à la satisfaction du curateur de la susdite succession.

A midi:

Dans la rue Tchoupitoulas, entre les rues South Market et Delord:

Un assortiment général de comestibles liqueurs, comptoirs, étagères, balances, etc, également en bloc.

Conditions comptant. 27 oct—22,3,5,9

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de Louis Bettly Blanchard.

DEUXIEME COUR du District de la Nouvelle Orléans—No 5[illegible]—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession, et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à partir de la présente publication, les raisons d'opposition (s'il en est) qu'ils ont à faire contre l'inventaire [illegible] [illegible] [illegible] et homologué, et les fonds en mains [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] de la dite responsabilité.

Par ordre de la Cour. THOS. C. POOLE, Greffier

Succession de Robert Elliott.

DEUXIEME COUR du District de la Nlle-Orléans—Attendu que John McCleon a présenté une requête à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu Robert Elliott, décédé dans cette paroisse:—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner de faire connaître, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. GASPARD JANIN, Député Greffier

AVIS.

PERDUS OU EGARES, les coupons d'intérêt suivants de l'Association Consolidée des Planteurs, lesquels sont payables le 1er décembre 1853, savoir: Nos 42, 43, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512 et 513, de 97 29 chacun; Nos 412, 413, 470, 615, 616, 617, 618, 619, 620 et de $63 chacun.

Une récompense libérale sera donnée à la personne qui les a trouvés en les remettant à E. J. FORSTALL, [illegible] Ilion Ouaure.

Autre avertissement.

A CEUX qui, pour ne pas acheter un coffre-fort, s'exposent à perdre, l'une mal à l'autre, des livres et des papiers que rien ne saurait remplacer, vient de recevoir de MM. Kendall, Yoe & Co. un coffre-fort CE GENRE D'ECONOMIE, la question est [illegible], dans le poids du commerce de ces [illegible] pour [illegible] de [illegible] à [illegible] de [illegible] [illegible] [illegible] de ces coffres-forts qui pourraient se vendre sur le marché dans une seule nuit. Le décès [illegible] de ces coffres-forts "Kendall" "Accessibles—l'abonnement à l'abord [illegible]" on pourrait réaliser une perte quand à l'action du feu. Le [illegible] qui ne pourront pas aujourd'hui donner le [illegible].

"Les deux magasins que nous occupions à l'encoignure Tchoupitoulas et Gravier, ainsi que notre stock entier de comestibles, furent la proie des flammes. Nos livres et papiers sont restés intacts dans notre coffre-fort, qui était exposé à l'action de la [illegible] et octobre 1853, et [illegible] M. Byron Bridge et [illegible]. [illegible] une période de SEPT ANS ET DEMI [illegible]. Ce coffre-fort dont nous [illegible] un [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] nous [illegible] [illegible] [illegible] l'appui de [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]—l'acquisition en est indispensable à un négociant." CHAS. DE REIGNE.

En vente par KENDALL, YOE & Co. N. O. 16 août 1853.

Un coffre-fort, ainsi appelé des manufacturiers et le seul en ville capable de résister à l'action du feu, les chambres sont à l'épreuve de la flamme, et, conformément de la flamme, on pourra se le procurer en magasin [illegible] de [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]. Ils ont obtenu de [illegible], à la [illegible] que conviendront bien, à lui de ces coffres-forts. [illegible] [illegible] ISAAC BRIDGE, 10 sept 62 rue des Magasins

CHANGEMENT DE DOMICILE

JOSEPH FEYTEL

A l'honneur d'informer sa clientèle et le public en général qu'il a transporté son magasin, dans un nouveau local, au No 102 rue de Chartres, entre Douane et Bienville.

Désireux d'étendre le sens qui est la [illegible] il vient d'[illegible] une très belle sélection d'articles qu'il vendra [illegible] ses prix comme les articles suivants:

Montres en or et argent, des meilleures fabriques d'Angleterre et de Suisse.

Bijouterie française, allemande, américaine et anglaise.

Un magnifique assortiment de diamants, broches, épingles et boucles d'oreilles.

Pendules bronze et marbres, avec et sans garnitures.

Enfin, tout ce qui compose un assortiment complet de bijouterie et horlogerie.

Il a joint à son nouvel établissement un atelier pour le travail des bijoux et de l'orfèvrerie, qui lui permettra de faire exécuter au goût des acheteurs tous les articles de cette partie.

Son atelier d'horlogerie, déservi comme par le passé, par d'excellents ouvriers, le met à même de garantir tout travail qui lui sera confié.

Sur le point de partir pour l'Europe, il se chargera de toutes les commissions qui lui seront données par les mêmes personnes.

MM. M. Giry et A. T. Toussaint sont porteurs de sa procuration pendant son absence.

M. Poulin Durel est seul chargé de la collection de ses comptes. 23 juil

DIVERS—

B. O.—P. C. 6 demi p. cognac Pt. Godard & Co.
GU 6 demi pipes do do do do.
OR 9 do do Otard Dupuy.
10 octaves do A. Camus.
2 quarts de do fond de Poivoisin.
2 do do do [illegible] Melody.
20 bouteilles [illegible]
20 caisses [illegible] de New-York de Stuart.
[illegible] en [illegible], [illegible] de [illegible], [illegible] Et [illegible], &c.

10 barriques vin rouge supérieur, Château de Lanessan. A vendre à des conditions libérales par M. MEUGENS, Sept 5m 31, rue de la Commune.

EN débarquement du navire R. B. Sumner, venant du Havre: 20 caisses de 12 bouteilles jus de framboise, 1 qualité, do do 12 do jus de groseilles, supér. A vendre par HY VALETON, 23, rue St-Louis

EN débarquement du navire R. B. Sumner, venant du Havre: 10 caisses de 12 bouteilles fraises au jus, de Paris. A vendre par HY VALETON, 26 oct 23 St-Louis

EN débarquement du navire R. B. Sumner, du Havre: 15 caisses conserves alimentaires de Paris, contenant champignons au naturel, en boites, 1¼ boites et boîtes; coulis de tomate en bouteilles, &c. A vendre par HY VALETON, 26, St-Louis

EN débarquement du navire Montréal, venant de Bordeaux: 20 caisses sardines à l'huile en 1¼ et 1¼ boîtes. A vendre par HY VALETON, 26oct 26, St-Louis

EN débarquement du navire Montréal, venant de Bordeaux: 20 caisses de 12 bocaux fruits au jus assortis, [illegible] do 12 do [illegible] au jus, [illegible] abricots assortis. A vendre par HY VALETON, 26 St-Louis

EN débarquement du navire Montréal, de Bordeaux: 700 caisses de 12 bouteilles vin blanc [illegible] Sauterne; 5 boîtes bouteilles diverses assorties, à vendre par HY VALETON, 26oct 26, rue St-Louis

G. LAVIS,

5, rue St-Charles, entre Canal et Commune,

A reçu par les derniers arrivages un assortiment complet de Lampes, ainsi que des verres pour toutes les [illegible], verres ronds, [illegible] et [illegible], [illegible], [illegible] que des [illegible] et [illegible] [illegible] [illegible]. 20 juillet

PARFUMERIE UNIE DE PARIS

REÇU par le navire Ashland, du Havre, un assortiment de parfumerie des meilleures maisons de Paris:

Huiles, Pommades et Extraits de Lubin;
" " " Guerlain;
" " " Peyne;
" " " la société Hygiénique;

ainsi Eaux et Poudres Dentifrices de do, Elixir et Odontine Pelletier; Savons au lait de rose, &c. &c. &c. A vendre par ADOLPHE BLACHE, 3oct 60, rue Royale

BONNETERIE ANGLAISE.

REÇU par le steamer "Star of the South," de New-York:

Chaussettes coton blanc et écru pour hommes, do do d'Ecosse do do, do do [illegible] do do, Bas [illegible] pour [illegible] blanc et écru do, do do [illegible] do do, do do [illegible] do do, Caleçons [illegible] en [illegible], do en [illegible], do en soie, do [illegible] [illegible], Chemises de [illegible] en [illegible] de [illegible], de toutes grandeurs. ADOLPHE BLACHE, 3oct 60, rue Royale

---

VENTES DE CE JOUR.

Succession de John Dunn & J. Milton Thompson.

PAR MORPHY & NEVIUS.

VENDREDI 28 octobre 1853, à midi, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'hon. Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans (Louisiane) daté du 15 courant, à l'Arcade Banks, rue des Magasins, entre les rues Gravier et Natchez.

Le steamboat CASPIAN, mobilier, &c. &c.

Conditions—Un tiers comptant, la balance à six et douze mois, en billets endossés à la satisfaction des administrateurs, avec intérêt à raison de 8 pour cent par an. 17 oct—17 22 28

Acajou! Acajou!

PAR MORPHY & NEVIUS.

VENDREDI 28 du courant, à 4 heures et demie, il sera vendu au Lower Playune Tier: 38 pièces d'ACAJOU, en débarquement de la goëlette [illegible]. Conditions—Comptant. 27oct

QUARTIER GENERAL—LEGION DE LA LOUISIANE—Nouvelle-Orléans, 24 octobre 1853.—Ordre spécial No 1—Les nominations suivantes ont été faites dans l'état major de brigade:

T P Chatry, Inspecteur de brigade;
J C Kathman, Aide-de-Camp;
A B Griswold, do do;
Raphael Beltran, do do;
Charles H Lyster, Quartier-Maître;
C L C Dupuy, Payeur;
Theo Dardenne, Chirurgien.

Ils seront obéis et respectés comme tel. Par ordre du brigadier-général PALFREY. CHATRY, 27oct—1m Inspecteur de brigade

CHARLES BYRNE,

Manufacturier d'objets en cuivre, zinc et ferblanc,

ET MARCHAND DE POELES, GRATES, BARRES DE GRATES, &c.,

46 rue Tchoupitoulas, 46,

A constamment en main un assortiment complet de ferblanterie et d'articles en cuivre, poêles, tuyaux de poêles, &c.

Et on exécute avec le plus bref délai, à des prix raisonnables.

☞ La plus grande attention sera donnée aux ordres qui lui parviendront de la ville ou de la campagne. 14déc—1an

DEPOT DE PAPIER ET FOURNITURES DE BUREAU,

No. 37, RUE DU CAMP.

Papier et Fournitures de Bureau de toutes espèces.

Papier à écrire, à imprimer et papier de Livres, Cartes & Jones, Cartes d'imprimeurs et encre à imprimer.

REGISTRES DE TOUTES ESPECES,

ET UN ASSORTIMENT GENERAL DE FOURNITURES DE BUREAU,

D'importation et du pays, propres à toutes les branches du Commerce.

HENRY L. POTTER, 25fév—1an No. 37, rue du Camp.

EN magasin à vendre par les soussignés—200 Boîtes Tubes de Mouches pour Capsules et Tresses.

2 Caisses Boîtes entières Sardines à l'huile, marque de B. Guillon.
20 Caisses demi-Boîtes Sardines à l'huile marque de B. Guillon.
200 Caisses Bougies Sperme Chinoises.
7c 800 Cigares.
2 Bateaux avec voiles, avirons etc.
2 Caisses Beurre de Goshen, en boîtes, de 12 1/2 lv. BRUGUIERE & Co., 3oct 27 de rue Bienville

Madame Jourdan, ci-devant Madame Campeche.

No 134, rue Ste Anne.

POMMADE POUR LES CHEVEUX.

MME JOURDAN a l'honneur de prévenir le public qu'elle tient toujours à son établissement No 134, rue Ste Anne, encoignure Dauphine, une Pommade qui noircit les cheveux et les fait pousser promptement.

Le grand nombre de personnes qui ont été à même de juger de la vérité de Mme Jourdan, par un emploi soutenu de cette pommade, offre une des meilleures recommandations au public. Cette Pommade est composée seulement de substances végétales et non minérales.

☞ Mme Jourdan est la seule fabricante de cette Pommade. 12mars—1an

Graines fraîches de jardinage de la nouvelle récolte de 1853.

Carotte demi longue.	Laitue Royale.
Carotte courte.	Laitue Impériale.
Betterave courte.	Laitue Romaine.
Radis demi-long.	Laitue Choux.
Radis rond.	Laitue d'hiver.
Navet gros plat blanc.	Laitue de Vermeille.
Navet boule de neige.	Epinard large feuille.
Navet rose plat blanc.	Moutarde blanche.
Persil frisé.	Oseille large de Belleville.
Salsifis et scorsonère.	Haricots nains hâtifs.
Céleri plein.	Artichauts.
Chicorée frisée.	Asperges.
Scarole blonde.	Pois hâtif ou 50 jours.
Céleri plein blanc.	Pois Washington.
Céleri à couper.	Pois ridés.

Récolte de 1852, garantie bonne.

Choux 14 variétés.	Choux-Navet.
Choux Drumhead.	Choux-Navet Rutabaga.
Choux rouge.	Navet rouge.
Céleri rouge.	Concombres.
Céleri blanc.	Melon de Cantaloupe.
Oseille.	Potirons.
Gombo hâtif nain.	Echalottes.

A vendre à des prix très modérés par [illegible] entre Chartres et Royale, No 101. [illegible]

Graines—Graines.

T. BACHELIER

Marchand de Graines, Horticulteur, Botaniste,

Rue des Ursulines, entre Vieille Levée et Condé,

REÇU par le Wurtemberg, de France, son premier assortiment pour l'automne, pour compléter celui reçu par le Chevalier:

Artichaut, Betterave, Carotte, Céleri, Cerfeuil, Chicorée, Scarole, Chou, Chou-fleur (extra grosse), Cresson, Epinard, Laitue, Mache, Navet (et choux Oignon, Oseille, Poireau, Persil, Poireau, Radis, Raiponce, Salsifis, Scorsonère, Pois vert, Pois royal, Pois Washington, Fèves Chevart, Pois Michaux, &c. &c. &c.

FLEURS.

Anémone, Renoncule, Ajoire, Auricule, Calandrine, Camélia, Rhododendron, Pois à odeur, Pied d'Alouette, Balsamine, Reine-Marguerite, Pois vivace, Pensées, Barbeau, Girofle, Saponaire, Thlaspi, Violettes, Zinnia, Immortelle, Œillet d'Inde, Vervaine, Reine fleurs, Lupin, Bracbycome, Ixia-Roma, Petunia, Campanule, Capucine, Zeylan, Coreopsis, Chrysanthème, Cinéraire, Coquelicot, Grenadier, Dahlia, Amaryllis, Gallarde, Godetie, Ketmie, Muflier, Nemophile, Paval, Malope, Eschscholtzia, Bryonetia, Belle-de-Jour, &c. &c.

Observation importante.

Le poids moyen de 25 paquets de Graines de Fleurs est d'environ 3 onces; le commerce de graines était toujours acheté d'après l'ancien système français. Ce prix est augmenté pour la Louisiane de toute demande correcte et uniquement [illegible] de Graines de Fleurs, etc. Au même [illegible] par paquets: 100 paquets de Graines de Fleurs pour [illegible]; 50 paquets pour 25 paquets pour $2. 50.

5sept 30, Vieille Levée

A. STUMBENEGGER & ETTEROD.

No 47, rue de Chartres,

ONT reçu par les derniers arrivages du Havre et d'Europe, les articles suivants qu'ils offrent en vente à des prix [illegible]:

3 caisses Gros du Rhin, [illegible] et [illegible] noir,
1 do [illegible] de soie, [illegible],
1 do [illegible] de [illegible],
1 do Gros de Naples noir et couleurs,
2 do satin noir,
1 do robes de soie à bayadères,
1 do [illegible] de soie, haute nouveauté,
1 do [illegible],
1 do [illegible],
1 do [illegible],
1 do [illegible] de soie et couleurs,
1 do [illegible] de soie mêlée et [illegible],
1 do [illegible],
1 do [illegible],
1 do [illegible],
1 do [illegible],
1 do [illegible],
1 do [illegible] Mérinos de toutes couleurs,
1 do [illegible],
1 do [illegible] qualité supérieure,
1 do [illegible],
1 do [illegible] et [illegible],
1 do [illegible],
2 do [illegible],
2 do [illegible] à rivière et à dentelles,

ET AUSSI:

10 caisses [illegible] et quelques autres véritables de [illegible]. 19 oct

LE SOUSSIGNE offre à ses amis de la ville et de la campagne, les articles suivants reçus par le steamer Chevalier et autres navires:

300 [illegible] pour robes,
250 do de [illegible] pour corsets,
8 caisses cartes [illegible],
4 do [illegible] blanc et noire,
100 rames papier [illegible],
100 do de [illegible] do,
20 grosses [illegible] de Ch. Musson.

Un [illegible], [illegible] un assortiment complet d'articles [illegible], épingles 1re et 2de qualité, [illegible], [illegible] et autres, [illegible], [illegible], bonneterie, parfumerie, [illegible], [illegible], etc. etc.

Les prix sont [illegible] et les conditions libérales

P M CHASSANIOL, 3sept Encoignure Chartres et Conti

CREPE noir et blanc, rubans satin blanc et noir, garnitures blondes. P M CHASSANIOL, 3sept Encoignure Chartres et Conti.

EAU DE FLEURS D'ORANGER de Ruveaux frères, de Grasse. P M CHASSANIOL, 3sept Encoignure Chartres et Conti.

COUTELLERIE—Un assortiment complet [illegible] de Alexandre blanc et couleurs nouvelles. P M CHASSANIOL, 3sept Encoignure Chartres et Conti.

UN [illegible] couverts de [illegible], peaux, bougies [illegible], [illegible] et autres articles pour [illegible] de [illegible]. P M CHASSANIOL, 3sept Encoignure Chartres et Conti.

Avis commercial.

LE soussigné [illegible] amis en particulier, et au public en [illegible] vient à établir son magasin d'articles [illegible], anglais et allemands, RUE DE CHARTRES, No 1[illegible], au premier (maison L. Mercier).

Il espère que par le bon choix de ses marchandises, et par le bas prix auquel il les offrira aux marchands de la ville et de la campagne, il obtiendra leur patronage.

6oct Mme BOULENGER.

REÇU par le Wurtemberg, et en débarquement du navire Ashland, du Havre, les articles suivants:

Une caisse capsules des marques F. et G. D.
Une caisse poudre écaille fondue, deux impériales,
do do [illegible]
do do de baille, à tamper, de 1¼ à 7 1/2 p.
do do [illegible] et [illegible] bailles do do

ainsi qu'un joli choix d'articles de fantaisie.

Chemises de couleur, de toile et devants toile, porte-plume, soie blanc et noir, boutons de nacre de toutes les [illegible] et [illegible], [illegible] [illegible] pour [illegible] de [illegible] [illegible] de [illegible], [illegible] [illegible], [illegible] [illegible] et [illegible] de [illegible], [illegible] [illegible] [illegible] [illegible], broches et [illegible], [illegible] [illegible] de [illegible] [illegible] [illegible], de [illegible], [illegible] [illegible], [illegible], [illegible] [illegible], &c. &c.

A vendre par J. BOULENGER, 3 oct rue de Chartres No [illegible]

Huile tonique! Huile tonique!

50 FLACONS huile tonique de Weber, [illegible] de de [illegible].

Cette huile arrête la chute des cheveux après le bien d'usage, [illegible] la chevelure [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]. LION & PINSARD, 27sept 60 rue Royale

BUREAU A LOUER.

UN grand et agréable bureau de [illegible] au No 25, rue Tchoupitoulas. A louer pour le [illegible]. O. VALETON & CO.

DIVERS.—En magasin et à vendre par le soussigné:—30 paniers kirsch, 200 caisses vermouth, 50 caisses vin Tockey, 25 caisses vin de Lunel, 40 caisses vin Madère, 4 barils do, 200 milliers cigares de la Havane, des meilleures marques, 10 balles bouchons [illegible]. CHARLES CAVAROC, 30 sept—6f 30, rue Bienville.

DIVERS—[illegible] barriques vin rouge pour famille, [illegible] do do do ordinaire,

[illegible] caisses [illegible] qualités et crus;
200 [illegible] de [illegible] 14 liv. chaque,
150 paniers [illegible] d'Anger,
5 [illegible] de [illegible] Brand;
[illegible] do do Ancher Brand;
[illegible] caisses fruits à l'eau-de-vie assorties;
[illegible] do sardines do do,
[illegible] do absinthe suisse;
[illegible] do [illegible] françaises,
[illegible] [illegible] Haut Sauterne et Haut Barsac.

En magasin et à vendre par A CARRIERE, 3oct 38, Vieille Levée

CHAMPAGNE—[illegible] en mains, un assortiment de la marque célèbre du marquis de Mars [illegible] de château d'Ay. [illegible] de champagne Leroy Saint Nicolas à [illegible] Epernay, en [illegible] et [illegible]. CHARLES CAVAROC, 30sept—6f 30 rue Bienville

EAU DE VIE—Toujours en mains un assortiment de marques suivantes: Martell, Castillon Jourdan, [illegible] 1842, Castillon 1850, [illegible], et à vendre par CHARLES CAVAROC, 30sept—6f 30 rue Bienville

---

VENTES DE CE JOUR.

Eaux-de-vie! Eaux-de-vie! Vins! Vins.

PAR E. B. SYKES, encanteur.

VENDREDI 28 courant, à onze heures, il sera vendu sans réserve, à l'entrepôt de la Douane, No 2 rue Bienville, entre Royale et Bourbon: 37 futailles eau de vie Cognac, importés en mai 1851, par le navire John Holland, capitaine F. W. [illegible] par savoir:

15 demi-pipes eau-de-vie Cognac 4me preuve, A. Benoit & Co.

45 quarts pipes	do	do	do	do	
27 octaves	do	do	do	do	

Conditions:—$300, quatre-vingt-dix jours; $500 à $1000, quatre mois; au-dessus de $1000, six mois, en billets endossés à la satisfaction du vendeur.

Immédiatement après, au magasin de MM. F. de Fuentes & Co., No 24, rue de la Vieille Levée, les vins et eaux de vie suivants, pour clore des consignations, savoir:

95 caisses vin rouge de choix, St Estèphe 1844 et 1846;

30 caisses vin rouge de choix, St Julien, 1847;				
202	do	do	do	Ausone, 1844;
17	do	do	do	Larose, 1834.
17	do	do	do	Lautrece 1841.
120	do	vin blanc, Preignac, 1847.		

8 octaves eau de vie Cognac, 1re preuve, J et J Prom & Co., 8me champagne,

9 octaves eau de vie Cognac, 1re preuve J & J Prom & Co.

4 quarts pipes eau de vie Cognac, 1re preuve				R R.
3 octaves	do	do	do	R R.

Conditions:—$300, quatre-vingt-dix jours; $500 à $1000, quatre mois; au-dessus de $1000, six mois, en billets à la satisfaction du vendeur.

25 oct—jusqu'à

Vente de syndic.

G. Fonvergne contre ses créanciers.

PAR GARDNER SMITH, encanteur.

VENDREDI 28 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu au stock entier [illegible] comestibles [illegible] détail, au No 220 rue St-Philippe, encoignure Claiborne, deuxième district, en vertu d'un ordre de l'honorable D. August, juge de la Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 19 octobre 1853, à moi adressé, et sous la surveillance de M. A. Cameron, syndic. Les comestibles comprennent les articles nécessaires aux familles, tels que bon vin rouge en barriques et en bouteilles, Aussi: vins, liqueurs, etc.

Conditions: comptant. 21 oct

Vente de magnifiques Meubles de Paris.

Vente sans réserve pour cause de départ.

PAR J. A. BEARD & MAY, encanteurs.

VENDREDI, 28 octobre 1853, à 11 heures, il sera vendu chez M. [illegible] K. Morgan, No 6, maisons Pontalba, rue St Pierre:—Les beaux meubles de la maison, venant tout de la célèbre manufacture de Rouguet Frères (Paris) et comprenant en partie:—Meubles de salon avec dorure, en satin et damas, sofas en bois de rose, sofas et chaises à bras, table de centre en bois de rose, tables massives, travailleuses, étagères en bois de rose, rideaux en damas, tapis, magnifiques pendules en marbre et en bronze, ornements de tables et de cheminée, tables à extension à manger, chaises en acajou, causeuses et buffets, meubles en bois de chêne, meubles de chambre en bois de rose et acajou.

Armoires à glaces, tables en bois de rose pour toilette, lavabos, rideaux, &c.

Le tout sera vendu par catalogue. On peut se procurer des catalogues en s'adressant à la maison ou au bureau des encanteurs, à partir du mercredi, 26 du courant, époque à laquelle le public pourra examiner les meubles, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

Conditions:—COMPTANT. 20 oct

VENTES A L'ENCAN.

Excellente Cuisinière, Pâtissière, fine Blanchisseuse et Repasseuse, aussi Couturière.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

SAMEDI, 29 octobre 1853, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis, JENNY alias FANNY, âgée d'environ 25 ans, excellente blanchisseuse et repasseuse, fine cuisinière et pâtissière, garantie des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions—comptant. 26oct

Vaches laitières, Chevaux et Charrette à lait.

Vente pour cause de départ.

PAR S. GUINAULT, Encanteur.

IL sera vendu, mercredi 2 de novembre 1853, à 11 heures A. M., à l'encoignure des rues Génie et Français, près l'Hôpital Luxembourg: 18 vaches excellentes laitières, 2 chevaux, 1 charrette à lait, 1 lot ustensils de laiterie, ainsi que la clientèle du dit établissement, à laquelle il sera vendu 60 de lait par jour. Conditions:—comptant. 22 oct

DOMESTIQUES CREOLES DE PRIX.

PAR J. A. BEARD & MAY, ENCANTEURS.

SAMEDI, 29 octobre il sera vendu à l'encan, à l'Arcade de Banks, à midi, les esclaves de prix suivants, vendus pour cause de départ:

1o—La négresse MARIE, âgée de 28 ans, parfaite cuisinière créole, pleinement garantie, parlant l'anglais et le français.

2o—La mulâtresse LEONTINE, âgée de 14 ans, bonne couturière, gardienne d'enfants et parfaite domestique de maison, d'un excellent caractère, parlant l'anglais et le français, pleinement garantie.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur, portant intérêt à raison de 8 pour cent du jour de la vente à l'échéance.

Les actes de vente pardevant A. Mazureau, notaire public, aux frais des acquéreurs. 21oct—6

Succession de Eugène Bégué.

PAR J. A. BONNEVAL

EN vertu d'un ordre de l'honorable J. N. Lea, juge de la Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 23 sept 1853, il sera vendu à l'encan le samedi 29 octobre 1853, à midi, à la Bourse St Louis, la propriété ci-après décrite:

Un certain lot de terre situé dans le [illegible] district, dans l'îlet borné par les rues Cloret, Grande Hommes, Louisa et Cazeilly, [illegible] [illegible] anglo-américain, 29 pieds 3 pouces de face à la rue Cloret, sur une profondeur de 120 pieds et face à la rue Cazeilly. Ensemble toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent.

Conditions comptant.

L'acte de vente pardevant Amédée Ducatel, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

27 sept—oct 17 26 et 29

Pour le Havre—Le navire de première classe et le voilier ASHLAND, [illegible] bonne, ayant presque tout son chargement engagé et arrimé à bord, partira incessamment.—Pour fret de 2 00 balles de coton en grappes, et pour passage, s'adresser au capitaine à bord ou à H. V. BAXTER, 4 oct 25, rue Carondelet

POUR LE HAVRE—Le bon navire de voilier SUFFOLK, capitaine Bennett, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour balance de fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, 1er district, ou à V. BAXTER, 7sept 25, rue Carondelet

Pour le Havre—Le navire le [illegible] régulier MIDAS, capitaine [illegible] Roach, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, ou à E. CAHUZAC & Co, 13oct 30, Vieille Levée

POUR NEW-YORK via la HAVANE.—Le magnifique steamship neuf et de double moteur, portant la malle des Etats-Unis, le CRESCENT CITY, [illegible] J. F. Stoddard, partira de son wharf, vis-à-vis de la Place Jackson, à l'arrivée du gouvernement, le dimanche prochain, à [illegible] courant, à huit heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser au bureau de la compagnie, 35, rue des Magasins. JAMES R. JENNINGS, Agent. 22 oct

POUR PHILADELPHIE

Compagnie de Navigation de Philadelphie et Savannah.

Les magnifiques steamers, nouvellement construits, KEYSTONE STATE, capitaine R. Hardie, et STATE OF GEORGIA, capitaine J. S. Garvin, partiront de Savannah pour Philadelphie tous les mercredis. Ces steamships sont des plus confortables pour la navigation de la côte, et sont des plus rapides.

Les départs auront lieu de Savannah comme suit:

Keystone State,	Mercredi	28	septembre.
State of Georgia,	—	5	octobre.
Keystone State,	—	12	
State of Georgia,	—	19	
Keystone State,	—	26	
State of Georgia,	—	2	novembre.
Keystone State,	—	9	
State of Georgia,	—	16	
Keystone State,	—	23	
State of Georgia,	—	30	
Keystone State,	—	7	décembre.
State of Georgia,	—	14	

et ainsi de suite.

Passage à la chambre . . . . . $25.
à l'entrepont 8

C. A. L. LAMAR, agent à Savannah, HERON & MARTIN, agents à Philadelphie. 25 sept

Ligne de Steamers de New-York à Savannah.

Une fois par semaine.

Les magnifiques steamers neufs FLORIDA, Capitaine Lyon, ALABAMA, Capitaine Ludlow

Partiront de Savannah et de New-York, tous les samedis. Ces steamers sont de plus de 1300 tonneaux et sont incomparables pour la sûreté, la vitesse et le confort.

En partant de Savannah, [illegible] que les steamers Manuel et Savannah [illegible] de Charleston arrivent à New-York [illegible] avant eux.

☞ Passage à la Chambre $25, payable avant d'embarquer.

Agents: PADELFORD, FAY & CO, Savannah. SAMUEL L. MITCHILL, 6mai 194, Front St New-York

PAQUEBOT DE LA COTE

Pour Bayou Sarah, Portland, Waterloo, Baton Rouge et [illegible]

[illegible] pour le [illegible] les propriétaires du [illegible] E. D. White ont établi le nouveau [illegible] steamer BELLA DONNA, pour le remplacer de la côte, à partir du 1er septembre prochain. Il partira de la Nouvelle-Orléans tous les SAMEDIS à 5 heures du soir, et de Bayou Sarah tous les MERCREDIS, après l'arrivée des chars du chemin de fer. J. H. MORRISON & Co, agents, 26oct—1an No 1, Front Levée

Quincaillerie! Quincaillerie!

Les soussignés reçoivent par le Grenada, de Liverpool, les articles qui suivent:

2 [illegible] couteaux de table,
2 boutons [illegible] de [illegible],
1 [illegible] rasoirs de W. & S. Butcher,
12 boulons [illegible] pour charrues,
12 do de [illegible] pour habitations,
25 douzaines houes de Collins,
1 bouchon [illegible] à [illegible] Non, [illegible].

Aussi:—Un assortiment général d'articles de quincaillerie convenables aux marchands de la campagne, à vendre par URIAH A POLLARD & Co, 10 oct No 76, Canal près Chartres

J. A. WERNER, CHAS. MAILLOT

WERNER & MAILLOT

No 134, rue des Magasins.

UN bel assortiment de liqueurs à vendre: 200 barils eau-de-vie du pays, de bonne qualité, 75 caisses vin d'Oporto; 100 barils cherry de la Louisiane, 50 barils vin de Madère; 50 demi-pipes eau-de-vie de première qualité; 8 pipes vin d'Oporto; 75 barils de divers qualités, [illegible] barils whiskey rectifiée, 9 pipes genièvre de Hollande, 25 barils vin Muscat; 7 barils vin Malaga; 60 pipes, 1¼ do, 1¼ do, [illegible] d'eau-de-vie françaises supérieures, de diverses qualités; 6 pipes vin de Madère, article tout à fait supérieur; 50 barils vin de Ténériffe; 60 barils whiskey Monongahela du 2de qualité, etc., etc. WERNER & MAILLOT, 15 juin 134, rue des Magasins

Marseille—Marseille.

EN débarquement du navire Sea Lion, venant de Marseille—

100 barriques vin rouge de Bergasse,
20 paniers bouteilles vides,
100 caisses vermouth Noilly & Fils,
20 do maraschino,
20 do eau de fleurs d'oranger,
20 do eau verte de Picard,
20 do kirsch de Souvenir, Brunston & Co.
250 do salaisons, à vendre par B. TALAMON, 25juil 195, rue Royale

LE soussigné, ayant entièrement renouvelé son stock et continuant le même genre d'affaires que par le passé, offre à vendre les articles suivants:

200 paniers anisette superfine,
200 do do do surfine,
1000 do do [illegible],
150 caisses curaçao superfin,
150 do do surfin,
200 caisses maraschino, diverses formats,
100 [illegible] guignolets,
100 caisses liqueurs superfines, forme anglaise, bouteilles grandes et autres,
100 caisses liqueurs superfines do do do
200 do do fines,
150 caisses kirschenwasser, 100 do absinthe
100 caisses fruits assortis à l'eau de vie,
100 caisses cerises, 20 do eau verte,
25 caisses crème de thé, 20 do Dantzick,
15 caisses chocolat importé,
200 caisses kirschenwasser, importé,
20 caisses Vermouth, 100 caisses vin,
20 barriques vin rouge pour famille,
[illegible] barils vin blanc,
20 barils [illegible] de [illegible],
[illegible] [illegible] Lafayette,
[illegible] do [illegible] Rubis,
25 barils [illegible] de [illegible],
20 barils whiskey Bourbon, diverses qualités,
20 barils [illegible] [illegible] de qualité,
25 barils [illegible] [illegible], rose et blanche,
2 barils [illegible] [illegible], et qualité,
25 barils [illegible] [illegible], 20 barils brandy,
25 barils [illegible] [illegible],
[illegible] [illegible] [illegible] de [illegible], diverses qual,
25 caisses [illegible] [illegible], [illegible],
[illegible] [illegible], [illegible] et [illegible],

[illegible] T. [illegible], 25, St Louis

FRUE FOURNIER—[illegible] [illegible] à vendre par [illegible] [illegible] & Co.

[illegible] [illegible]